



29/09/2023

**Fonds d'Epargne Salariale**

**TESORUS MONETAIRE**

**RAPPORT ANNUEL**

## Sommaire

Pages

<b>Informations concernant les placements et la gestion</b>	<b>3</b>
<b>Politique d'investissement</b>	<b>4</b>
<b>Comptes annuels</b>	<b>13</b>
Bilan actif	13
Bilan passif	14
Hors bilan	15
Compte de résultat	16
Règles et méthodes comptables	17
Evolution de l'actif net	20
Complément d'information	22
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	29
Inventaire	30
Caractéristiques de l'OPC (suite)	32
Information sfdr	35
<b>Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels</b>	<b>46</b>
<b>Rapport annuel de l'OPC maître</b>	<b>51</b>

## Informations concernant les placements et la gestion

### **Société de gestion**

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT – 25 rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris

### **Dépositaire**

CACEIS BANK – 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

### **Commissaires aux comptes**

DELOITTE & ASSOCIES – 6, place de la Pyramide – 92909 Paris La Défense

## Politique d'investissement

L'année écoulée a été dominée par trois thématiques principales : l'inflation, la guerre en Ukraine et la normalisation des politiques monétaires des différentes banques centrales.

Après une première hausse à l'été 2022, la BCE décide deux hausses de 75bps en septembre et octobre, et une de 50bps en décembre. Le taux Refi est passé de 0% à 2.50% en l'espace de 6 mois. Le marché du crédit s'améliore et un resserrement sensible est constaté : les marchés font le pari d'un ralentissement du resserrement monétaire et d'une récession à venir d'une faible ampleur.

En fin d'année, on assiste à de bonnes nouvelles sur le front de l'inflation aux USA et sur celui de la croissance en Europe. Coté crédit, le marché a salué la baisse de l'inflation et le recul des craintes de récession. Lors de sa réunion de février, la BCE a relevé ses taux directeurs de 50bps, et a annoncé à cette occasion son intention de les augmenter de 50bps supplémentaires lors de la réunion de mars. Elle garde un ton offensif en réaffirmant sa volonté de relever ses taux à un rythme soutenu et à atteindre des niveaux suffisamment restrictifs. En fin de mois, des chiffres d'inflation à la hausse en France et en Espagne ont relancé les anticipations de hausses de taux, le marché voyant désormais le taux terminal de la BCE à 4%.

La fin du premier trimestre 2023 a été marquée par l'irruption d'un risque de liquidité bancaire en provenance des banques régionales américaines, qui contamine un temps l'ensemble du secteur bancaire. Mais cette crise est de courte durée grâce au discours des banques centrales qui réaffirment leur support au secteur bancaire.

Après une pause en avril, la BCE a poursuivi son mouvement de relèvement de taux de 25bps en mai pour atteindre 3.25%. Elle garde un discours de fermeté dans sa lutte contre l'inflation, ce qui va se traduire par 3 hausses de 25bps en juin, juillet et septembre pour atteindre les 4% sur le taux de dépôts. Dans le même temps, l'activité économique reste bien orientée, surtout outre-Atlantique, poussant la Fed à continuer son cycle de hausse avec 5.5% en septembre. De plus en plus de voix au sein de la BCE militent pour un maintien des taux à leur niveau de 4% et les marchés commencent même à anticiper un mouvement de baisse pour 2024.

Concernant le marché monétaire, la fin 2022 et le début 2023 ont été marqués par des spreads des émetteurs bancaires à des niveaux bas, alors que dans le même temps, de nombreux corporates, notamment chez les utilities, montraient des intérêts significativement plus élevés que la normale.

A partir du printemps, les émetteurs bancaires ont commencé à remonter leurs spreads, notamment du fait de la fin de la TLTRO, avec des niveaux à 1 an sur les financières A-1 qui sont passés de +20bps à +31bps à l'été. A partir du mois d'avril, le spread entre les financières A-2 et A-1 est redevenu positif. Les financières A-2 s'affichent en moyenne 10bps au-dessus des A-1 à 1 an en septembre.

Dans ce contexte, ce qui nous a guidé dans la gestion du fonds dans un premier temps a été d'éviter la volatilité. C'est pourquoi, dès que la BCE a montré des signes de durcissement de sa politique monétaire, nous avons cherché à réduire notre exposition en taux et en maturité. Nous avons réduit notre zone d'intervention pour progressivement nous limiter essentiellement à la zone 0-3 mois vers la fin 2022. En effet, nous estimions que les primes des bancaires sur la zone 6-12 mois étaient insuffisantes pour se positionner sur cette partie de courbe. Parallèlement, nous avons entamé à cette époque la variabilisation du portefeuille de façon à aborder au mieux la période de hausse de taux de la BCE. Enfin, dans une optique de contribuer à la réduction de la volatilité, nous avons diminué notre exposition crédit dans le portefeuille. Nous avons commencé à rallonger la durée du fonds à partir d'avril, quand les primes des financières ont commencé à se reconstituer. Nous avons ainsi doublé la WAL du fonds entre fin mars et fin septembre, pour atteindre 137 jours, tandis que nous avons maintenu une WAM très basse, à 3 jours.

La valorisation de Tesorus Monétaire est passée de 17,34€ au 30/09/22 à 17,75€ au 29/09/23, et sa performance annualisée a été de 2.42% contre 2.58% pour son indice de référence.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA TRESORERIE I	3 949 560,12	2 329 839,36

## Changements intéressant l'OPC

### 25 novembre 2022

- Mise à jour dans les DICI des frais courants à la clôture des fonds à fin septembre 2022.

### 30 Décembre 2022

- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS en remplacement du DICI.
- Mise en conformité avec le niveau 2 du Règlement SFDR et mise en place de l'annexe SFDR.

### 30 juin 2023

Mise en conformité avec le maître suite à :

- La modification de la part d'investissement durable du maître qui passe de 15% à 10%.
- La mise à jour réglementaire SFDR niveau 2 de l'annexe ESG du maître.

## Informations réglementaires

### Frais de gestion

Votre FCPE est nourricier du FCP GROUPAMA TRESORERIE. Le total des frais effectivement prélevés s'élève à **0,20%** de l'actif net (à la charge de l'entreprise : le cas échéant).

Durant l'exercice, les frais de gestion indirects s'élèvent à **0,12%** TTC (représentant les frais courants du dernier exercice clos du fonds maître).

### Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### Commissions de mouvement

En conformité avec l'article 314-79 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée au FIA à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
  - une ' commission de mouvement ' intégralement perçue par le Dépositaire.
- La clé de répartition de la commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

### Exercice du droit de vote

La politique de vote ainsi que le rapport sur les droits de vote sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion.

### Intermédiaires Financiers

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

### Frais d'intermédiation

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr)

### Risque global

La méthode de calcul retenue par la société de gestion pour mesurer le risque global de ce FIA est de l'engagement.

## **Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou entité du groupe**

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient **21 070 870,22 euros** d'OPC du groupe GROUPAMA.

## **Critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (« ESG »)**

Les modalités de prise en compte, par la société de gestion, sans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sont disponibles sur son site internet : <http://groupama-am.fr>

## **Règlementation SFDR et Taxonomie**

### **ARTICLE 8**

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

## **Gestion des liquidités**

Groupama Asset Management effectue une revue a minima trimestrielle du risque de liquidité de l'ensemble des FIA.

L'approche par les courbes de liquidité (courbe représentant le pourcentage de l'actif net du FIA pouvant être cédé à un horizon donné) est retenue pour appréhender et quantifier ce risque.

Pour chaque FIA, deux courbes de liquidité sont évaluées, l'une sous hypothèse de conditions normales de marché, l'autre sous hypothèse de conditions exceptionnelles de liquidité.

Si un risque de liquidité est mis en évidence, à l'instar des risques de marché, crédit et contrepartie, il est présenté et débattu en comité risques afin que soient décidées les actions à mettre en place.

## **Gestion des risques**

Groupama Asset Management a défini et maintient opérationnelle une politique de gestion des risques comportant toutes les procédures nécessaires pour lui permettre d'évaluer pour chaque FIA géré son exposition aux risques de marché, de liquidité, de contrepartie, de crédit et aux risques opérationnels.

La politique de gestion des risques est adaptée à l'activité de la société et revue et approuvée périodiquement par les dirigeants qui s'assurent de son efficacité.

Les risques associés aux techniques employées auxquels s'expose l'investisseur sont détaillés pour chaque FIA au sein de son prospectus disponible sur demande auprès de la société de gestion. Le détail du profil du risque du FIA est également reporté dans le présent document partie « informations concernant les placements et la gestion ».

## **Effet de levier**

Néant.

## REMUNERATIONS

### *Éléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM*

#### **1 – Éléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management**

##### 1.1. Éléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
  - Opérations
  - Juridique
  - Marketing
  - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

##### 1.2. Composition de la rémunération

###### 1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

###### 1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

### 1.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation )
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

#### 1.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

#### 1.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;

- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versé par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

#### 1.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

### 1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- o D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

## 1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

## 1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

## 2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

<b>Masse salariale 2022</b>	<b>28 345 537 euros</b>
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3<sup>e</sup> tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2<sup>e</sup> tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1<sup>er</sup> tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	<i>8 904 747 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 469 784 euros</i>

## AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

25 rue de la Ville l'Evêque

75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>

## Comptes annuels

### Bilan Actif au 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>21 070 870,22</b>	<b>18 922 444,71</b>
<b>OPC MAÎTRE</b>	<b>21 070 870,22</b>	<b>18 922 444,71</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>CRÉANCES</b>	<b>14 752,25</b>	<b>23 837,18</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	14 752,25	23 837,18
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>2 083 831,80</b>	<b>1 848 096,43</b>
Liquidités	2 083 831,80	1 848 096,43
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>23 169 454,27</b>	<b>20 794 378,32</b>

## Bilan Passif au 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	23 125 172,99	20 836 420,86
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	5 016,70	-16 535,93
Résultat de l'exercice (a,b)	-4 890,49	-38 409,73
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>23 125 299,20</b>	<b>20 781 475,20</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>DETTES</b>	<b>44 155,07</b>	<b>12 903,12</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	44 155,07	12 903,12
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>23 169 454,27</b>	<b>20 794 378,32</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors Bilan au 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	-	-
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagement sur marché de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	-	-
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagement sur marché de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

## Compte de Résultat au 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	39 560,21	618,01
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Crédits d'impôt	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL (1)</b>	<b>39 560,21</b>	<b>618,01</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-	7 367,83
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL (2)</b>	<b>-</b>	<b>7 367,83</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>39 560,21</b>	<b>-6 749,82</b>
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	44 144,53	29 914,04
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	-	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)</b>	<b>-4 584,32</b>	<b>-36 663,86</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-306,17	-1 745,87
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	-	-
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)</b>	<b>-4 890,49</b>	<b>-38 409,73</b>

## Annexes

### 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

Les titres et actions d'OPC sont évalués sur la valorisation en J-1.

#### Frais de gestion

##### Méthode de calcul des frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions

incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut

être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses

objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clés pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,65% TTC pris en charge par le fonds
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 0,30% TTC pris en charge par le fonds*
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

## Rappel des frais de fonctionnement du FCP maître GROUPAMA TRESORERIE

### Part IC

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum 0,30 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 10%

Les revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPC. Groupama Asset Management ne perçoit aucune commission en nature (Conformément à la réglementation en vigueur) de la part des intermédiaires.

### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

# TESORUS MONETAIRE

## *Modalités d'affectation des sommes distribuables :*

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part TESORUS MONETAIRE	Capitalisation	Capitalisation

**2. Evolution de l'Actif Net au 29/09/2023 en EUR**

	<b>29/09/2023</b>	<b>30/09/2022</b>
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>20 781 475,20</b>	<b>19 590 081,59</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	7 911 806,54	6 543 744,26
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-6 092 130,44	-5 230 118,19
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	9 524,89	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 274,24	-15 952,50
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transactions	-	-
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	523 481,57	-69 616,10
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	411 626,10	-111 855,47
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	111 855,47	42 239,37
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-4 584,32	-36 663,86
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>23 125 299,20</b>	<b>20 781 475,20</b>

(\*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

## Ventilation des souscriptions / rachats au 29/09/2023<sup>(\*)</sup>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)</b>	<b>7 911 806,54</b>	<b>6 543 744,26</b>
Versements de la réserve spéciale de participation	1 140 301,19	608 768,95
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	-	-
Versement de l'intéressement	2 087 381,68	1 733 929,62
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	-	-
Versements volontaires	650 235,56	356 025,40
Abondements de l'entreprise	2 001 535,80	928 672,20
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	2 032 352,31	2 916 348,09
Transferts provenant d'un CET	-	-
Transferts provenant de jours de congés non pris	-	-
Distribution des dividendes	-	-
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>18 215,09</i>	-
<b>Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)</b>	<b>6 092 130,44</b>	<b>5 230 118,19</b>
Rachats	3 470 472,55	2 926 495,81
Transferts à destination d'un autre OPC	2 621 657,89	2 303 622,38

(\*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

## 3. Complément d'information

### 3.1. Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers

	Montant	%
<b>HORS-BILAN</b>		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	-	-

### 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan (hors EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
OPC Maître	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>PASSIF</b>								
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## 3.5. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	14 752,25
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>14 752,25</b>
<b>DETTES</b>		
	Rachats à payer	27 272,85
	Frais de gestion fixe	16 882,22
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>44 155,07</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-29 402,82</b>

## 3.6. Capitaux propres

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part TESORUS MONETAIRE</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	452 067,3568	7 911 806,54
Parts rachetées durant l'exercice	-348 359,3392	-6 092 130,44
Solde net des souscriptions/rachats	103 708,0176	1 819 676,10
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 302 553,8739	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part TESORUS MONETAIRE</b>	
Total des commissions acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

## 3.7. Frais de gestion a la charge du fonds

	29/09/2023
<b>Part TESORUS MONETAIRE</b>	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	44 144,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Rétrocessions des frais de gestion	-

## 3.8. Engagements reçus et donnés

### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

## 3.9. Autres informations

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			21 070 870,22
	FR0000989626	GROUPAMA TRESORERIE I	21 070 870,22
Instruments financiers à terme			-
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>21 070 870,22</b>

## 3.10. Tableau d'affectation des sommes distribuables

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-4 890,49	-38 409,73
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-4 890,49</b>	<b>-38 409,73</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Part TESORUS MONETAIRE</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-4 890,49	-38 409,73
<b>Total</b>	<b>-4 890,49</b>	<b>-38 409,73</b>

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 016,70	-16 535,93
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>5 016,70</b>	<b>-16 535,93</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Part TESORUS MONETAIRE</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	5 016,70	-16 535,93
<b>Total</b>	<b>5 016,70</b>	<b>-16 535,93</b>

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>27 537 064,84</b>	<b>23 436 035,72</b>	<b>19 590 081,59</b>	<b>20 781 475,20</b>	<b>23 125 299,20</b>
<b>Part TESORUS MONETAIRE en EUR</b>					
Actif net	27 537 064,84	23 436 035,72	19 590 081,59	20 781 475,20	23 125 299,20
Nombre de titres	1 562 906,0973	1 335 913,9502	1 123 153,2908	1 198 845,8563	1 302 553,8739
Valeur liquidative unitaire	17,619	17,543	17,442	17,335	17,754
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,05	0,03	0,06	-0,01	-
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,02	-0,03	-0,03	-0,03	-

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
GROUPAMA TRESORERIE I	EUR	516,234	21 070 870,22	91,12
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>21 070 870,22</b>	<b>91,12</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>21 070 870,22</b>	<b>91,12</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>21 070 870,22</b>	<b>91,12</b>
<b>Créances</b>			<b>14 752,25</b>	<b>0,06</b>
<b>Dettes</b>			<b>-44 155,07</b>	<b>-0,19</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>2 083 831,80</b>	<b>9,01</b>
<b>Actif net</b>			<b>23 125 299,20</b>	<b>100,00</b>
<hr/>				
<b>Part TESORUS MONETAIRE</b>	<b>EUR</b>	<b>1 302 553,8739</b>	<b>17,754</b>	

## Annexes

# TESORUS MONETAIRE

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

Libellé du produit	TESORUS MONETAIRE	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	990000082659	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	<a href="https://www.groupama-am.com/fr/">https://www.groupama-am.com/fr/</a>
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

### OBJECTIF

Le produit est un FCPE de droit français de type FIA, classé monétaire standard.

Ce produit est nourricier de GROUPAMA TRESORERIE - IC. Il sera en permanence investi dans son maître et en liquidité à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

*Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :*

*L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.*

*Rappel de la politique d'investissement du fonds maître :*

*Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé monétaire standard.*

*Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.*

*Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.*

*La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.*

*Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.*

*L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.*

Politique de revenus : Capitalisation

**SOUSCRIPTEURS** : Particulier

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 3 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		3 mois
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 578,39 €
	Rendement annuel moyen	-4,22 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 578,47 €
	Rendement annuel moyen	-4,22 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 594,51 €
	Rendement annuel moyen	-4,05 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 615,71 €
	Rendement annuel moyen	-3,84 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 3 mois en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2020.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2022 et 2022.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

## QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	3 mois
Coûts totaux	405,37 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,06 %

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après une période de 3 mois	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,22 % de la valeur de votre investissement par an.	5,6 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	3 mois
----------------------------------	--------

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/990000082659/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail [serviceclient@groupama-am.fr](mailto:serviceclient@groupama-am.fr).

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/990000082659/publication>.

Dénomination du produit : TESORUS MONETAIRE

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 32,91%

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)

09/2022 - 09/2023	Intensité carbone (t CO <sup>2</sup> )	168	91,83	679,13	54,13
09/2022 - 09/2023	Politique en matière des droits de l'homme (%)	85,91	94,68	93,27	97,9
09/2022 - 09/2023	Note ESG	76,25	95,31	60	100
10/2021 - 10/2022	Intensité carbone (t CO <sup>2</sup> )	-	-	-	-
10/2021 - 10/2022	Politique en matière des droits de l'homme (%)	-	-	-	-
10/2021 - 10/2022	Note ESG	-	-	-	-

**Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Part des investissements durables	32,91%
-----------------------------------	--------

**Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portant sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

<b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b>	<b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b>
24,3	0,174



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	531 334,91			
		Émissions de GES de niveau 2	142 883,81			
		Émissions de GES de niveau 3	22 195 729			
		Émissions totales de GES	22 869 945			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	4 270,94			
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	3 255,11			
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	7,62			

	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	24,3			
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,177			
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,389			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	204,85			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	11 657,82			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	24,3			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0,174			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	9,79			

	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	11,93			
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	0,19

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	49,57



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/10/2022 au 30/09/2023

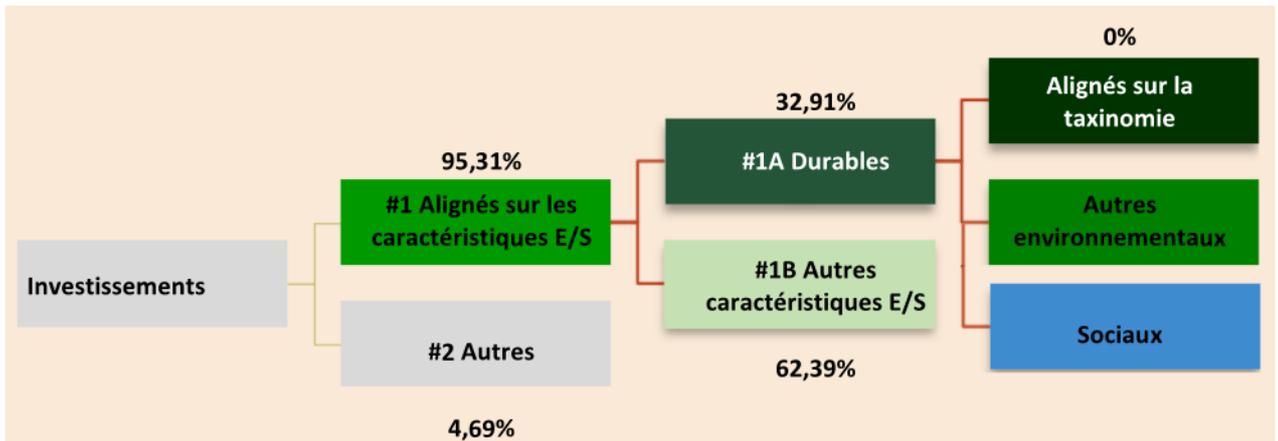
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NEUCP LBP 20221108 20221109 1.39 - 09/11/22	OWNED_NO_GUARANTEE	1.39%	France
NEUCP LBP 20221107 20221108 1.39 - 08/11/22	OWNED_NO_GUARANTEE	1.28%	France
NEUCP LBP 20221027 20221028 0.65 - 28/10/22	OWNED_NO_GUARANTEE	1.28%	France
NEUCP LBP 20221028 20221031 0.65 - 31/10/22	OWNED_NO_GUARANTEE	1.22%	France
NEUCP LBP 20221026 20221027 0.65 - 27/10/22	OWNED_NO_GUARANTEE	1.08%	France
NEUCP LBP 021122 031122 - 03/11/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.99%	France
NEUCP LBP 20221025 20221026 0.65 - 26/10/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.92%	France
NEUCP LBP 20221206 20221207 1.39 - 07/12/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.91%	France
NEUCP LBP 20230131 20230201 1.88 - 01/02/23	OWNED_NO_GUARANTEE	0.88%	France
NEUCP LBP 20221031 20221102 0.65 - 02/11/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.87%	France
NEUCP LBP 20221205 20221206 1.39 - 06/12/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.81%	France
NEUCP LBP 20230125 20230126 1.88 - 26/01/23	OWNED_NO_GUARANTEE	0.80%	France
NEUCP LBP 20221207 20221208 1.39 - 08/12/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.77%	France
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	0.77%	France
GROUPAMA ENTREPRISES - IC	OPC	0.76%	France



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

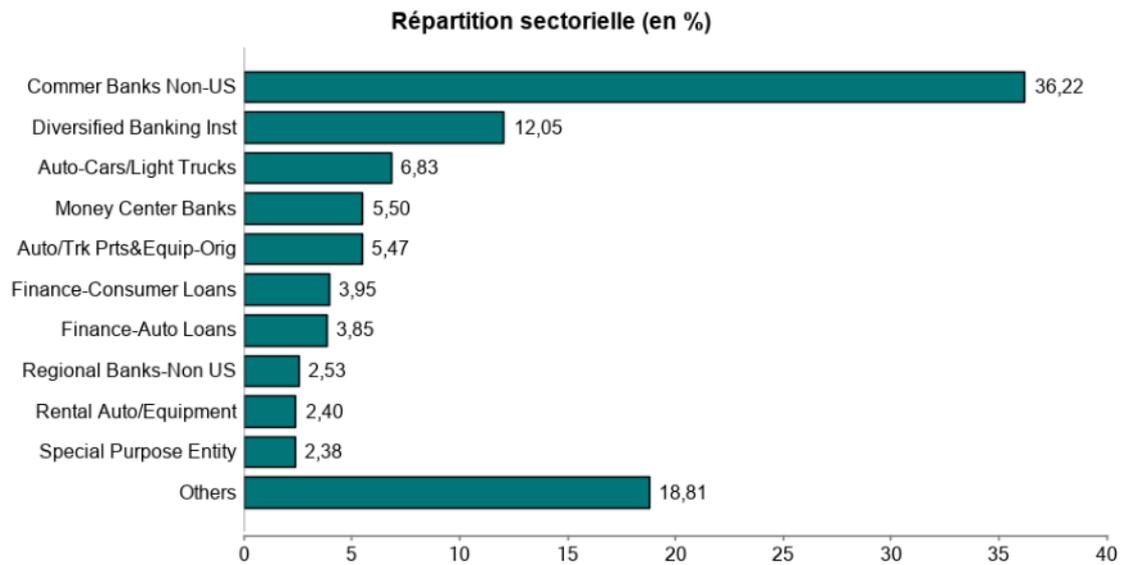
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

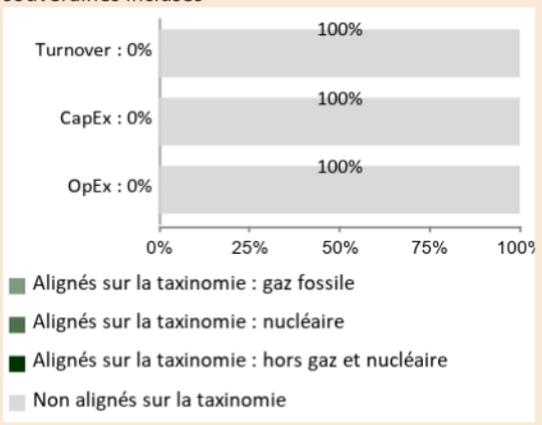
● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie\*\* de l'UE ?**

- Oui
- Nucléaire                       Gaz fossile
- Non

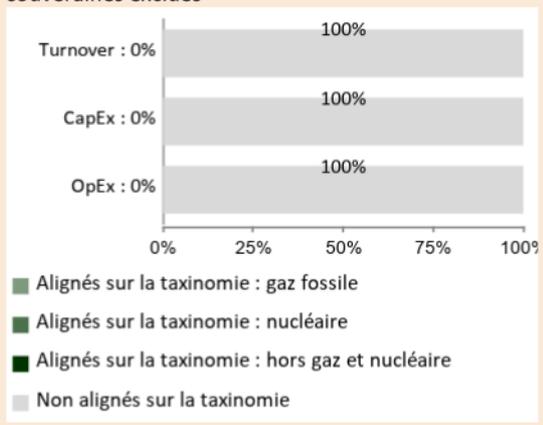
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 32,91% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

<b>Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes</b>	<b>0%</b>
---	-----------

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2023	0%
2022	0%



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

<b>Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie</b>	-
---	---



**Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

<b>Part d'investissements durables sur le plan social</b>	-
---	---



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?**

Groupama Trésorerie applique une analyse extra-financière prenant en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance avec une approche « Best-in-universe ». Au cours de l'année, l'entreprise Lagardère est sortie de notre liste des Grands Risques ESG (liste des sociétés pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise). Nous excluons structurellement les entreprises appartenant au secteur du charbon (entreprises dont le chiffre d'affaires ou la part de production proviennent à plus de 20% du secteur du charbon).

Au 29/09/2023,

- 95% de l'actif du portefeuille est analysé du point de vue extra-financier (hors cash et OPCVM).

- A travers des investissements dans des sociétés mieux-disantes sur le volet extra-financier, la note ESG moyenne du portefeuille est de 76, contre 60 pour l'univers de référence.

- La sélection de sociétés appartenant à des secteurs moins polluants permet à l'OPCVM d'afficher une intensité carbone de 164 tCO<sup>2</sup> (hors cash et OPC monétaires) inférieure à celui de l'univers de référence (679 tCO<sup>2</sup>) avec un taux de couverture de 92% pour l'OPCVM.

- 99% des entreprises couvertes du portefeuille ont mis en place une politique en matière des Droits de l'Homme contre 93% pour l'univers de référence. Le taux de couverture pour cet indicateur est de 95% pour l'OPCVM.

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

- ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable



## Certification du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

## TESORUS MONETAIRE

Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Société de Gestion :  
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque  
75008 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2023

---

Aux porteurs de parts du FCPE TESORUS MONETAIRE,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif TESORUS MONETAIRE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 19 février 2024

Paris La Défense, le 19 février 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

*Virginie Gaitte*

Virginie GAITTE

## Rapport annuel de l'OPC Maître



28/09/2023

**Fonds de droit français**

**GROUPAMA  
TRESORERIE**

**RAPPORT ANNUEL**

## SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	6
4. Certification du Commissaire aux Comptes	18
5. Comptes de l'exercice	23
6. Annexe(s)	59
Caractéristiques de l'OPC	60
Information SFDR	84
Loi Energie Climat (LEC)	95

## I. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

### **25 novembre 2022**

- Mise à jour dans les DICI des frais courants à la clôture du fonds à fin septembre 2022.

### **30 décembre 2022**

- Baisse de la commission de souscription non acquise au fonds qui passe à 0,5% sur les catégories de parts F2, M, N et R ;
- Ajout de la mention d'une gestion « active » dans l'objectif de gestion ;
- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS ;
- Mise en conformité avec le niveau 2 du Règlement SFDR et mise en place de l'annexe SFDR.

### **30 juin 2023**

- Passage du règlement / livraison à J+1 pour la catégorie de part M ;
- Modification de la part d'investissement durable qui passe de 15% à 10% ;
- Mise à jour réglementaire SFDR niveau 2 de l'annexe ESG.

### **14 août 2023**

- Création d'une nouvelle catégorie de parts EI (FR001400JH22).

## 2. RAPPORT DE GESTION

L'année écoulée a été dominée par trois thématiques principales : l'inflation, la guerre en Ukraine et la normalisation des politiques monétaires des différentes banques centrales.

Après une première hausse à l'été 2022, la BCE décide deux hausses de 75bps en septembre et octobre, et une de 50bps en décembre. Le taux Refi est passé de 0% à 2.50% en l'espace de 6 mois. Le marché du crédit s'améliore et un resserrement sensible est constaté : les marchés font le pari d'un ralentissement du resserrement monétaire et d'une récession à venir d'une faible ampleur.

En fin d'année, on assiste à de bonnes nouvelles sur le front de l'inflation aux USA et sur celui de la croissance en Europe. Coté crédit, le marché a salué la baisse de l'inflation et le recul des craintes de récession. Lors de sa réunion de février, la BCE a relevé ses taux directeurs de 50bps, et a annoncé à cette occasion son intention de les augmenter de 50bps supplémentaires lors de la réunion de mars. Elle garde un ton offensif en réaffirmant sa volonté de relever ses taux à un rythme soutenu et à atteindre des niveaux suffisamment restrictifs. En fin de mois, des chiffres d'inflation à la hausse en France et en Espagne ont relancé les anticipations de hausses de taux, le marché voyant désormais le taux terminal de la BCE à 4%.

La fin du premier trimestre 2023 a été marqué par l'irruption d'un risque de liquidité bancaire en provenance des banques régionales américaines, qui contamine un temps l'ensemble du secteur bancaire. Mais cette crise est de courte durée grâce au discours des banques centrales qui réaffirment leur support au secteur bancaire.

Après une pause en avril, la BCE a poursuivi son mouvement de relèvement de taux de 25bps en mai pour atteindre 3.25%. Elle garde un discours de fermeté dans sa lutte contre l'inflation, ce qui va se traduire par 3 hausses de 25bps en juin, juillet et septembre pour atteindre les 4% sur le taux de dépôts. Dans le même temps, l'activité économique reste bien orientée, surtout outre-Atlantique, poussant la Fed à continuer son cycle de hausse avec 5.5% en septembre. De plus en plus de voix au sein de la BCE militent pour un maintien des taux à leur niveau de 4% et les marchés commencent même à anticiper un mouvement de baisse pour 2024.

Concernant le marché monétaire, la fin 2022 et le début 2023 ont été marqué par des spreads des émetteurs bancaires à des niveaux bas, alors que dans le même temps, de nombreux corporates, notamment chez les utilities, montraient des intérêts significativement plus élevés que la normale.

A partir du printemps, les émetteurs bancaires ont commencé à remonter leurs spreads, notamment du fait de la fin de la TLTRO, avec des niveaux à 1 an sur les financières A-1 qui sont passés de +20bps à +31bps à l'été. A partir du mois d'avril, le spread entre les financières A-2 et A-1 est redevenu positif. Les financières A-2 s'affichent en moyenne 10bps au-dessus des A-1 à 1 an en septembre.

Dans ce contexte, ce qui nous a guidé dans la gestion du fonds dans un premier temps a été d'éviter la volatilité. C'est pourquoi, dès que la BCE a montré des signes de durcissement de sa politique monétaire, nous avons cherché à réduire notre exposition en taux et en maturité. Nous avons réduit notre zone d'intervention pour progressivement nous limiter essentiellement à la zone 0-3 mois vers la fin 2022. En effet, nous estimions que les primes des bancaires sur la zone 6-12 mois étaient insuffisantes pour se positionner sur cette partie de courbe. Parallèlement, nous avons entamé à cette époque la variabilisation du portefeuille de façon à aborder au mieux la période de hausse de taux de la BCE. Enfin, dans une optique de contribuer à la réduction de la volatilité, nous avons diminué notre exposition crédit dans le portefeuille. Nous avons commencé à rallonger la duration du fonds à partir d'avril, quand les primes des financières ont commencé à se reconstituer. Nous avons ainsi doublé la WAL du fonds entre fin mars et fin septembre, pour atteindre 137 jours, tandis que nous avons maintenu une WAM très basse, à 3 jours.

La valorisation de Groupama Trésorerie IC est passée de 39.747,45€ au 29/09/22 à 40.802,86€ au 28/09/23, et sa performance annualisée a été de 2,66% contre 2,57% pour son indice de référence.

La valorisation de Groupama Trésorerie ID est passée de 9.830,18€ au 29/09/22 à 9.875,52€ au 28/09/23, et sa performance annualisée a été de 2,63% contre 2,57% pour son indice de référence.

La valorisation de Groupama Trésorerie M est passée de 1.024,23€ au 29/09/22 à 1.051,43€ au 28/09/23, et sa performance annualisée a été de 2,66% contre 2,57% pour son indice de référence.

La valorisation de Groupama Trésorerie N est passée de 99,82€ au 29/09/22 à 102,34€ au 28/09/23, et sa performance annualisée a été de 2,52% contre 2,57% pour son indice de référence.

La valorisation de Groupama Trésorerie P est passée de 98.327,13€ au 29/09/22 à 100.947,20€ au 28/09/23, et sa performance annualisée a été de 2,66% contre 2,57% pour son indice de référence.

La valorisation de Groupama Trésorerie R est passée de 493,54€ au 29/09/22 à 506,45€ au 28/09/23, et sa performance annualisée a été de 2,62% contre 2,57% pour son indice de référence.

La valorisation de Groupama Trésorerie F2 est passée de 99,84€ au 29/09/22 à 102,48€ au 28/09/23, et sa performance annualisée a été de 2,66% contre 2,57% pour son indice de référence.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LA BANQUE POSTALE 091 I22 FIX 0.0	449 982 625,67	450 000 000,00
LA BANQUE POSTALE 071 I22 FIX 0.0	439 949 039,24	440 000 000,00
LA BANQUE POSTALE 081 I22 FIX 0.0	414 983 977,01	415 000 000,00
LA BANQUE POSTALE 281022 FIX 0.0	404 992 687,63	405 000 000,00
LA BANQUE POSTALE 010223 FIX 0.0	399 979 112,20	400 000 000,00
LA BANQUE POSTALE 31 I022 FIX 0.0	389 978 876,15	390 000 000,00
GROUPAMA ENTREPRISE	397 147 050,49	382 760 166,43
GROUPAMA MONETAIRE IC	367 079 205,36	352 828 536,06
LA BANQUE POSTALE 041 I22 FIX 0.0	349 986 389,42	350 000 000,00
LA BANQUE POSTALE 271022 FIX 0.0	339 993 861,22	340 000 000,00

### 3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

##### a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'Actif Net*					

\*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

##### b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant					
% de l'Actif Net					

##### c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--	--

##### d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

--	--	--	--	--	--

##### e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash					
<b>Rating</b>					

Monnaie de la garantie					
Euro					

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

**f) Règlement et compensation des contrats**

Triparties			X	
Contrepartie centrale				
Bilatéraux	X		X	

**g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches**

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				

**h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches**

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				

**i) Données sur la réutilisation des garanties**

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

**j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC**

Caceis Bank					
Titres					
Cash					

**k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC**

Titres					
Cash					

**l) Données sur les revenus et les coûts ventilés**

<b>Revenus</b>					
- OPC				5 486,11	
- Gestionnaire					
- Tiers					
<b>Coûts</b>					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					

**e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)**

Groupama Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus.

Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

**i) Données sur la réutilisation des garanties**

La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM) ;
- o Dépôt ;
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité ;
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité ;
- o Prises en pension.

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

**k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC**

Groupama Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

**l) Données sur les revenus et les coûts ventilés**

Tous les revenus résultant des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, nets des coûts opérationnels, sont restitués à l'OPC.

Les opérations de cessions temporaires de titres sont conclues avec des contreparties de marché et intermédies par Groupama Asset Management.

## TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : I 874 700 000,00
  - o Change à terme :
  - o Future :
  - o Options :
  - o Swap : I 874 700 000,00

### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE NATIXIS NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH SOCIETE GENERALE PAR

(\*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <b>Total</b>	     1 370 000,00 <b>1 370 000,00</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <b>Total</b>	     

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus <b>Total des revenus</b>	  5 486,11 <b>5 486,11</b>
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <b>Total des frais</b>	   

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

## **INTERMEDIAIRES FINANCIERS**

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

## **FRAIS D'INTERMEDIATION**

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr)

## **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 400 493 202,94 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

## COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

## REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

### Article 8 :

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

## MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

## INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

## REMUNERATIONS

### *Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM*

#### *I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management*

##### I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
  - Opérations
  - Juridique
  - Marketing
  - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

## 1.2. Composition de la rémunération

### 1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

### 1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

### 1.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation )
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

#### 1.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

### 1.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

### 1.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

## 1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management

- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

#### 1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

#### 1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

## 2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

<b>Masse salariale 2022</b>	<b>28 345 537 euros</b>
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3<sup>e</sup> tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2<sup>e</sup> tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1<sup>er</sup> tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	<i>8 904 747 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 469 784 euros</i>

**AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
25 rue de la Ville l'Evêque  
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

## 4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 28 septembre 2023**

**GROUPAMA TRESORERIE**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
25, rue de la Ville l'Evêque  
75008 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GROUPAMA TRESORERIE relatifs à l'exercice clos le 28 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/09/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



**GROUPAMA TRÉSORERIE**

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



**GROUPAMA TRÉSORERIE**

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2024.02.15 14:28:38 +0100



## 5. COMPTES DE L'EXERCICE

**BILAN AU 28/09/2023 en EUR**

**ACTIF**

	28/09/2023	29/09/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>4 545 095 365,06</b>	<b>4 718 559 606,45</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé		
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>50 607 463,83</b>	<b>831 585 840,61</b>
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	50 607 463,83	831 585 840,61
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>	<b>4 092 598 074,66</b>	<b>3 524 307 282,09</b>
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	2 678 705 345,59	2 451 329 720,13
Titres de créances négo­cia­bles	2 678 705 345,59	2 441 342 943,30
Autres titres de créances		9 986 776,83
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	1 413 892 729,07	1 072 977 561,96
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>400 493 202,94</b>	<b>359 931 037,55</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	400 493 202,94	359 931 037,55
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>1 396 623,63</b>	<b>2 735 446,20</b>
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé		
Autres opérations	1 396 623,63	2 735 446,20
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>283 085,07</b>	<b>739,50</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	283 085,07	739,50
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>849 608 054,63</b>	<b>617 222 194,00</b>
Liquidités	849 608 054,63	617 222 194,00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>5 394 986 504,76</b>	<b>5 335 782 539,95</b>

## PASSIF

	28/09/2023	29/09/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	5 240 275 299,92	5 281 683 196,76
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	0,24	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-11 168 781,86	-25 883 007,85
Résultat de l'exercice (a,b)	126 738 995,15	1 828 622,08
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>5 355 845 513,45</b>	<b>5 257 628 810,99</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>1 498,09</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 498,09	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	1 498,09	
<b>DETTES</b>	<b>39 139 493,22</b>	<b>78 153 728,96</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	39 139 493,22	78 153 728,96
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>5 394 986 504,76</b>	<b>5 335 782 539,95</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN AU 28/09/2023 en EUR**

	28/09/2023	29/09/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
E3R/0.0/FIX/-0.505		5 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.526		15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.51		13 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.272	15 600 000,00	15 600 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.52		8 000 000,00
E3R/0.0/FIX/-0.348		6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.45		50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.48		50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.272		20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.18		40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.186		45 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.24		25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.25		15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.18		19 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.344		10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.02		25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.035		15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.10		16 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.135		10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.130		30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.131		5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.141		30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.147		25 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.147		50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.141		8 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.054		14 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.107		17 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.195		20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.191		30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.111		8 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.388		20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.411		6 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.197		29 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.238		10 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.268		50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.287		20 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.416		15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.411		65 000 000,00

	28/09/2023	29/09/2022
OISEST/0.0/FIX/0.445		37 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.144		20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.438		33 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.469		30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.450		30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.495		20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.465		40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/3.375	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.501	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.516	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.435	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.475	25 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.501	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.404	5 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.453	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.399	25 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.457	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.520	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.622	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.617	55 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.779	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.666	10 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.657	41 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.873	25 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.772	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.627	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.644	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.662	8 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.662	5 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.847	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.696	10 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.657	35 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.707	23 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.804	35 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.786	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.791	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.783	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.708	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.712	15 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.741	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.718	4 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.692	25 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.756	2 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.724	3 000 000,00	

	28/09/2023	29/09/2022
OISEST/0.0/FIX/3.741	8 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.703	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.78	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.742	3 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.843	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.831	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.796	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.714	15 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.682	5 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.750	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.805	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.734	14 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.779	25 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.699	35 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.755	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.688	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.684	10 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.706	16 500 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.717	19 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.718	12 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.718	2 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.672	10 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.732	15 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.774	26 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.777	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.722	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.775	16 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.749	10 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.775	11 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.778	5 500 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.826	5 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.778	20 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.762	5 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.764	15 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.793	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.796	32 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.814	25 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.848	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.821	5 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.894	10 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.923	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.909	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.914	5 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.945	30 000 000,00	

	28/09/2023	29/09/2022
OISEST/0.0/FIX/3.928	10 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.918	10 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.950	7 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.920	17 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.918	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.946	25 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.920	17 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.947	22 500 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.931	9 600 000,00	
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

**COMPTE DE RESULTAT AU 28/09/2023 en EUR**

	28/09/2023	29/09/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	22 104 167,37	292 821,97
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	7 194 118,68	12 081 457,96
Produits sur titres de créances	95 766 810,13	418 423,52
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	5 486,11	
Produits sur instruments financiers à terme	2 693 632,54	491 913,31
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>127 764 214,83</b>	<b>13 284 616,76</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme	208 643,69	363 599,50
Charges sur dettes financières	36 371,24	5 372 921,72
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>245 014,93</b>	<b>5 736 521,22</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>127 519 199,90</b>	<b>7 548 095,54</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 509 238,64	5 207 206,16
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>123 009 961,26</b>	<b>2 340 889,38</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	3 766 611,90	-512 267,30
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	37 578,01	
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>126 738 995,15</b>	<b>1 828 622,08</b>

### I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

##### Méthodes de valorisation

##### Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger dont les ETF :

• Valeurs françaises et de la zone Europe et titres étrangers négociés en Bourse de Paris : Dernier cours du jour de valorisation.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contrevaletur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant du FIA ou de la société de gestion.

##### Titres et actions d'OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

##### Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont valorisés suivant les règles suivantes :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant celui des émissions des titres équivalents majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

##### Opérations à terme fermes et conditionnelles

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation de la veille.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture de la veille.

##### Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

## Opérations de cessions et d'acquisitions temporaires de titres

- Acquisitions temporaires de titres

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

- Cessions temporaires de titres

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle.

La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

- Garanties financières et appels de marges

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market).

Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

## Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise).

- Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent.

- Pour les swaps :

- Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

- Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

## Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC.

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'Investisseur (DICI).

**Part F2**

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,15% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçue par Dépositaire CACEIS BANK	Prélèvement sur chaque transaction	Valeur mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produits OTC : de 10€ à 150€* TTC *selon complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

**Parts IC, ID et P**

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,30% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçue par Dépositaire CACEIS BANK	Prélèvement sur chaque transaction	Valeur mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produits OTC : de 10€ à 150€* TTC *selon complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 10%

**Part M**

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,20% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçue par Dépositaire CACEIS BANK	Prélèvement sur chaque transaction	Valeur mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produits OTC : de 10€ à 150€* TTC *selon complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 10%

**Part N**

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,60% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçue par Dépositaire CACEIS BANK	Prélèvement sur chaque transaction	Valeur mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produits OTC : de 10€ à 150€* TTC *selon complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 10%

**Part R**

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,25% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçue par Dépositaire CACEIS BANK	Prélèvement sur chaque transaction	Valeur mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produits OTC : de 10€ à 150€* TTC *selon complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\* Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 10%

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La contribution à l'AMF sera également prise en charge par l'OPCVM.

**Affectation des sommes distribuables****Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

**Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

**Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Part GROUPAMA TRESORERIE IC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA TRESORERIE ID	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA TRESORERIE MC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA TRÉSORERIE N	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA TRESORERIE P	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA TRESORERIE F2	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA TRESORERIE R	Capitalisation	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/09/2023 en EUR

	28/09/2023	29/09/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>5 257 628 810,99</b>	<b>8 625 779 878,95</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	25 103 854 389,53	32 126 524 578,48
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-25 139 648 327,15	-35 457 385 383,16
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 470 082,81	49 545,48
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-16 246 267,73	-35 700 128,79
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-83 025,15	-190,11
Différences de change		183,05
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	23 311 772,03	-6 736 312,27
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	4 814 632,26	-18 497 139,77
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	18 497 139,77	11 760 827,50
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-1 364 268,33	2 755 749,98
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 416 644,77	2 780 913,10
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 780 913,10	-25 163,12
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-50 126,80	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	123 009 961,26	2 340 889,38
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-37 578,01	
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>5 355 199 173,00</b>	<b>5 257 628 810,99</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	15 164 745,42	0,28
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	35 442 718,41	0,66
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>50 607 463,83</b>	<b>0,94</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non financiers Étrangers - Européens marché non réglementé	1 413 892 729,07	26,40
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	60 468 720,01	1,13
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	1 703 626 667,05	31,81
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	914 609 958,53	17,07
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>4 092 598 074,66</b>	<b>76,41</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Taux	1 874 700 000,00	35,00
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>1 874 700 000,00</b>	<b>35,00</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>		

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	35 442 718,41	0,66			15 164 745,42	0,28		
Titres de créances	2 084 055 981,47	38,91	1 988 367 693,19	37,13	20 174 400,00	0,38		
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							849 608 054,63	15,86
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	1 874 700 000,00	35,00						
Autres opérations								

### 3.3. VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			15 574 060,19	0,29	35 033 403,64	0,65				
Titres de créances	1 698 538 651,65	31,71	2 343 828 269,78	43,76	50 231 153,23	0,94				
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	849 608 054,63	15,86								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	980 000 000,00	18,30	874 700 000,00	16,33	20 000 000,00	0,37				
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/09/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	283 085,07
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>283 085,07</b>
<b>DETTES</b>		
	Achats à règlement différé	36 668 867,42
	Rachats à payer	200 597,00
	Frais de gestion fixe	900 028,80
	Collatéraux	1 370 000,00
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>39 139 493,22</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-38 856 408,15</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE IC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	386 350,29170	15 511 234 040,57
Parts rachetées durant l'exercice	-383 372,33310	-15 396 713 113,91
Solde net des souscriptions/rachats	2 977,95860	114 520 926,66
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	84 871,52020	
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE ID</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	79,0963	780 531,90
Parts rachetées durant l'exercice	-301,3844	-2 974 151,88
Solde net des souscriptions/rachats	-222,2881	-2 193 619,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	112,3914	
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE MC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	123 024,2790	127 103 157,00
Parts rachetées durant l'exercice	-128 855,8420	-133 161 265,09
Solde net des souscriptions/rachats	-5 831,5630	-6 058 108,09
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	125 131,0010	
<b>Part GROUPAMA TRÉSORERIE N</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	950 486,908	95 633 169,06
Parts rachetées durant l'exercice	-237 688,887	-24 104 965,54
Solde net des souscriptions/rachats	712 798,021	71 528 203,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	724 484,690	
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE P</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	92 366,577	9 179 813 767,72
Parts rachetées durant l'exercice	-94 714,460	-9 402 821 155,62
Solde net des souscriptions/rachats	-2 347,883	-223 007 387,90
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	13 249,409	

	En parts	En montant
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE F2</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	485 569,0140	48 933 557,25
Parts rachetées durant l'exercice	-153 656,5920	-15 488 689,39
Solde net des souscriptions/rachats	331 912,4220	33 444 867,86
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 686 115,1570	
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	282 030,372	140 356 166,03
Parts rachetées durant l'exercice	-330 481,422	-164 384 895,72
Solde net des souscriptions/rachats	-48 451,050	-24 028 729,69
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	144 644,973	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE IC</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE ID</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE MC</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA TRÉSORERIE N</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE P</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE F2</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE R</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	28/09/2023
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE IC</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 3 144 222,26 0,09
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE ID</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 1 872,07 0,09
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE MC</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 1 17 745,92 0,09
<b>Part GROUPAMA TRÉSORERIE N</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 122 300,09 0,26
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE P</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 832 264,54 0,08
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE F2</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 194 026,53 0,08
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE R</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 96 807,23 0,12

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

Néant.

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant.

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/09/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/09/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			400 493 202,94
	FR0010213355	GROUPAMA ENTREPRISE	200 228 705,97
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	200 264 496,97
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>400 493 202,94</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation des sommes distribuables - Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaires
<b>Acomptes</b>	25/04/2023	GROUPAMA TRESORERIE ID	18 294,92	82,87		
<b>Acomptes</b>	25/05/2023	GROUPAMA TRESORERIE ID	3 126,99	18,45		
<b>Acomptes</b>	26/06/2023	GROUPAMA TRESORERIE ID	4 398,49	26,57		
<b>Acomptes</b>	25/07/2023	GROUPAMA TRESORERIE ID	4 315,56	26,62		
<b>Acomptes</b>	24/08/2023	GROUPAMA TRESORERIE ID	4 192,82	26,92		
<b>Acomptes</b>	25/09/2023	GROUPAMA TRESORERIE ID	3 249,23	28,91		
<b>Total acomptes</b>			37 578,01	210,34		

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat**

	28/09/2023	29/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,24	
Résultat avant acompte (s)	126 776 573,16	1 828 622,08
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	37 578,01	
<b>Total</b>	<b>126 738 995,39</b>	<b>1 828 622,08</b>

	28/09/2023	29/09/2022
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	81 940 902,08	1 053 774,34
<b>Total</b>	<b>81 940 902,08</b>	<b>1 053 774,34</b>

	28/09/2023	29/09/2022
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE ID</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	2 978,37	1 064,28
Report à nouveau de l'exercice	0,36	0,65
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>2 978,73</b>	<b>1 064,93</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	112,3914	334,6795
Distribution unitaire	26,50	3,18
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>		

	28/09/2023	29/09/2022
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE MC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 113 238,60	43 424,76
<b>Total</b>	<b>3 113 238,60</b>	<b>43 424,76</b>

	28/09/2023	29/09/2022
<b>Part GROUPAMA TRÉSORERIE N</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 662 099,68	258,39
<b>Total</b>	<b>1 662 099,68</b>	<b>258,39</b>

	28/09/2023	29/09/2022
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	31 766 268,32	636 993,14
<b>Total</b>	<b>31 766 268,32</b>	<b>636 993,14</b>

	28/09/2023	29/09/2022
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE F2</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	6 527 259,83	47 084,05
Report à nouveau de l'exercice	19 420,48	
Capitalisation		15 170,66
<b>Total</b>	<b>6 546 680,31</b>	<b>62 254,71</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	2 686 115,1570	2 354 202,7350
Distribution unitaire	2,43	0,02
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>		

	28/09/2023	29/09/2022
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 706 827,67	30 851,81
<b>Total</b>	<b>1 706 827,67</b>	<b>30 851,81</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	28/09/2023	29/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-11 168 781,86	-25 883 007,85
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>-11 168 781,86</b>	<b>-25 883 007,85</b>

	28/09/2023	29/09/2022
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-7 221 515,88	-16 443 901,30
<b>Total</b>	<b>-7 221 515,88</b>	<b>-16 443 901,30</b>

	28/09/2023	29/09/2022
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE ID</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 367,26	-16 620,09
<b>Total</b>	<b>-2 367,26</b>	<b>-16 620,09</b>

	28/09/2023	29/09/2022
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE MC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-274 360,30	-677 628,44
<b>Total</b>	<b>-274 360,30</b>	<b>-677 628,44</b>

	28/09/2023	29/09/2022
<b>Part GROUPAMA TRÉSORERIE N</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-154 773,50	-3 401,09
<b>Total</b>	<b>-154 773,50</b>	<b>-3 401,09</b>

	28/09/2023	29/09/2022
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 788 953,44	-7 747 287,43
<b>Total</b>	<b>-2 788 953,44</b>	<b>-7 747 287,43</b>

	28/09/2023	29/09/2022
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE F2</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-573 993,12	-512 734,22
<b>Total</b>	<b>-573 993,12</b>	<b>-512 734,22</b>

	28/09/2023	29/09/2022
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-152 818,36	-481 435,28
<b>Total</b>	<b>-152 818,36</b>	<b>-481 435,28</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	29/09/2022	28/09/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>6 495 854 403,85</b>	<b>5 696 228 684,95</b>	<b>8 625 779 878,95</b>	<b>5 257 628 810,99</b>	<b>5 355 845 513,45</b>
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE IC en EUR</b>					
Actif net	4 018 793 837,43	3 885 680 737,15	5 649 945 255,63	3 255 060 397,65	3 463 000 908,47
Nombre de titres	99 936,46720	96 883,49820	141 464,80410	81 893,56160	84 871,52020
Valeur liquidative unitaire	40 213,49	40 106,73	39 938,88	39 747,45	40 802,86
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-42,00	-47,15	-100,87	-200,79	-85,08
Capitalisation unitaire sur résultat	-57,73	-44,72	-10,53	12,86	965,46
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE ID en EUR</b>					
Actif net	156 899 913,30	197 162 438,16	2 392 412,01	3 289 958,62	1 109 923,71
Nombre de titres	15 776,0746	19 877,1840	242,2078	334,6795	112,3914
Valeur liquidative unitaire	9 945,43	9 919,03	9 877,52	9 830,18	9 875,52
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-10,38	-11,66	-24,94	-49,65	-21,06
Distribution unitaire sur résultat				3,18	236,84
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur résultat	-14,27	-11,06	-2,60		
<b>Part GROUPAMA TRESORERIE MC en EUR</b>					
Actif net	81 555 096,62	150 615 456,63	277 536 832,14	134 136 143,75	131 566 510,07
Nombre de titres	78 702,7710	145 734,6720	269 671,7400	130 962,5640	125 131,0010
Valeur liquidative unitaire	1 036,24	1 033,49	1 029,17	1 024,23	1 051,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,08	-1,21	-2,59	-5,17	-2,19
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,48	-1,15	-0,27	0,33	24,87

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	29/09/2022	28/09/2023
<b>Part GROUPAMA TRÉSORERIE N en EUR</b>					
Actif net				1 166 590,49	74 145 328,59
Nombre de titres				11 686,669	724 484,690
Valeur liquidative unitaire				99,822	102,342
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				-0,29	-0,21
Capitalisation unitaire sur résultat				0,02	2,29
<b>Part GROUPAMA TRÉSORERIE P en EUR</b>					
Actif net	2 227 224 972,49	1 448 638 387,23	2 657 774 525,62	1 533 637 030,36	1 337 490 773,56
Nombre de titres	22 394,923	14 603,538	26 902,824	15 597,292	13 249,409
Valeur liquidative unitaire	99 452,23	99 197,77	98 791,66	98 327,13	100 947,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-103,88	-116,63	-249,50	-496,70	-210,49
Capitalisation unitaire sur résultat	-133,66	-101,05	-16,98	40,83	2 397,56
<b>Part GROUPAMA TRÉSORERIE F2 en EUR</b>					
Actif net				235 038 844,02	275 276 229,05
Nombre de titres				2 354 202,7350	2 686 115,1570
Valeur liquidative unitaire				99,84	102,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				-0,21	-0,21
Distribution unitaire sur résultat				0,02	2,43
Crédit d'impôt unitaire					
<b>Part GROUPAMA TRÉSORERIE R en EUR</b>					
Actif net	11 380 584,01	14 131 665,78	38 130 853,55	95 299 846,10	73 255 840,00
Nombre de titres	22 792,043	28 377,000	76 890,222	193 096,023	144 644,973
Valeur liquidative unitaire	499,32	498,00	495,91	493,54	506,45
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,35	-0,58	-1,25	-2,49	-1,05
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,58	-0,55	-0,13	0,15	11,80

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>BELGIQUE</b>				
KBC GROUPE I.125% 25-01-24	EUR	15 600 000	15 574 060,19	0,29
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>15 574 060,19</b>	<b>0,29</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BANCO NTANDER I.125% 17-01-25	EUR	10 000 000	9 684 587,67	0,18
BANCO NTANDER E3R+0.55% 16-01-25	EUR	15 000 000	15 164 745,42	0,28
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>24 849 333,09</b>	<b>0,46</b>
<b>FRANCE</b>				
ARVAL SERVICE LEASE SAFRANCE COMPANY 4.625% 02-12-24	EUR	10 000 000	10 184 070,55	0,20
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>10 184 070,55</b>	<b>0,20</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>50 607 463,83</b>	<b>0,95</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>50 607 463,83</b>	<b>0,95</b>
<b>Titres de créances</b>				
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
METRO AG 261023 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 949 414,27	0,28
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>14 949 414,27</b>	<b>0,28</b>
<b>BELGIQUE</b>				
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 051023 FIX 0	EUR	10 000 000	9 991 513,23	0,18
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 091023 FIX 0	EUR	10 000 000	9 986 636,36	0,19
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 131123 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 916 488,49	0,28
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 201223 FIX 0	EUR	10 000 000	9 900 938,02	0,19
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 271223 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 946 100,56	0,09
COFINIMMO SA 251023 FIX 0.0	EUR	12 500 000	12 462 000,72	0,23
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>62 203 677,38</b>	<b>1,16</b>
<b>DANEMARK</b>				
JYSKE BANK DNK 200624 OISEST 0.33	EUR	30 000 000	30 341 339,23	0,57
JYSKE BANK DNK 290524 OISEST 0.32	EUR	40 000 000	40 543 912,62	0,75
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>70 885 251,85</b>	<b>1,32</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 13112	EUR	30 000 000	29 848 105,76	0,56
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 150524 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 466 871,61	0,36
BBVA ZCP 13-09-24	EUR	25 000 000	23 966 307,96	0,45
BBVA ZCP 19-08-24	EUR	30 000 000	28 853 746,33	0,54
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>102 135 031,66</b>	<b>1,91</b>
<b>FRANCE</b>				
ALSTOM SA 290124 FIX 0.0	EUR	22 500 000	22 187 951,12	0,42
ALSTOM SA 290923 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 997 130,10	0,47
ALSTOM SA 291123 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 860 199,65	0,37
ALTEN SYSTEMES 091023 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 987 148,90	0,19
ALTEN SYSTEMES 290923 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 999 416,08	0,09

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ALTEN SYSTEMES 301023 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 982 003,21	0,09
ARVAL SERVICE LEASE SA 050224 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 551 851,22	0,56
ARVAL SERVICE LEASE SA 111023 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 955 844,60	0,56
ARVAL SERVICE LEASE SA 190124 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 612 055,52	0,56
BANQUE FEDERATIVE 030924 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 076 574,27	0,56
BANQUE FEDERATIVE 100924 OISEST 0.33	EUR	30 000 000	30 056 562,77	0,56
BANQUE FEDERATIVE 270824 OISEST 0.33	EUR	30 000 000	30 101 277,87	0,56
BANQUE PALATINE 090824 OISEST 0.35	EUR	30 000 000	30 174 078,44	0,57
BFCM (BANQUE FEDER 020424 OISEST 0.33	EUR	30 000 000	30 500 324,48	0,57
BNP PA OISEST+0.15% 18-10-23	EUR	30 000 000	30 487 268,49	0,57
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 061223 O	EUR	30 000 000	30 521 696,43	0,57
BPCE OISEST+0.34% 02-08-24	EUR	30 000 000	30 192 563,78	0,56
BPCE S.A. 050924 OISEST 0.33	EUR	30 000 000	30 075 375,02	0,56
BPCE S.A. 080824 OISEST 0.32	EUR	25 000 000	25 055 266,70	0,46
BPCE S.A. 230824 OISEST 0.34	EUR	50 000 000	50 197 002,77	0,94
BPCE SA 070624 OISEST 0.33	EUR	30 000 000	30 372 451,30	0,56
BPCE SA 140624 OISEST 0.34	EUR	30 000 000	30 347 421,20	0,56
BPCE SA 141123 OISEST 0.25	EUR	30 000 000	30 656 822,60	0,58
BPCE SA 240524 OISEST 0.32	EUR	25 000 000	25 341 024,84	0,48
BQ PAL OISEST+0.3% 25-03-24	EUR	25 000 000	25 341 028,75	0,47
BRED BANQUE POPULAIRE 021023 OISEST 0.18	EUR	25 000 000	25 446 733,92	0,48
CA CONSUMER FINANCE 191023 OISEST 0.28	EUR	30 000 000	30 709 122,65	0,57
CA CONSUMER FINANCE 250724 OISEST 0.37	EUR	25 000 000	25 196 632,37	0,47
CAIS R OISEST+0.27% 25-10-23	EUR	20 000 000	20 464 070,92	0,39
CAISSE REGIONALE D 141123 OISEST 0.27	EUR	13 000 000	13 285 090,10	0,25
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 031023 FIX 0.0	EUR	13 000 000	12 992 547,25	0,24
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 111223 FIX 0	EUR	15 000 000	14 870 791,28	0,28
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 121223 FIX 0	EUR	16 000 000	15 860 402,52	0,29
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 220124 FIX 0	EUR	7 000 000	6 905 444,00	0,13
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 301123 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 963 370,12	0,10
CRCA A OISEST+0.28% 30-10-23	EUR	25 000 000	25 593 009,90	0,48
CRCAM BRIE PICARDIE 091123 OISEST 0.27	EUR	30 000 000	30 668 969,29	0,58
CRCAM PYRENEES GASCOGNE 220524 OISEST 0.	EUR	25 000 000	25 360 287,32	0,48
CRCAM TOULOUSE 31 141123 OISEST 0.27	EUR	10 000 000	10 219 301,11	0,19
CREDIT AGRICOLE SA 061123 OISEST 0.19	EUR	30 000 000	30 521 397,38	0,57
CREDIT LYONNAIS 151123 OISEST 0.27	EUR	30 000 000	30 655 588,67	0,57
CREDIT LYONNAIS 181023 OISEST 0.27	EUR	30 000 000	30 708 620,83	0,57
CREDIT LYONNAIS 201023 OISEST 0.27	EUR	30 000 000	30 705 025,58	0,57
CREDIT LYONNAIS 240524 OISEST 0.35	EUR	20 000 000	20 284 076,32	0,38
CREDIT MUTUEL ARKEA 010824 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 193 629,48	0,56
CREDIT MUTUEL ARKEA 120724 OISEST 0.29	EUR	30 000 000	30 050 490,10	0,56
CREDIT MUTUEL ARKEA 140624 OISEST 0.33	EUR	30 000 000	30 346 145,00	0,56
CREDIT MUTUEL ARKEA 250924 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 014 082,93	0,56
DECATHLON SA 161023 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 979 468,68	0,18
ELIS SA EX HOLDELIS SA 061123 FIX 0.0	EUR	12 000 000	11 943 767,90	0,22

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ELIS SA EX HOLDELIS SA 111223 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 981 918,89	0,04
FORVIA 031123 OISEST 0.65	EUR	10 000 000	10 104 108,64	0,19
FORVIA 040124 OISEST 0.66	EUR	10 000 000	10 030 751,08	0,18
FORVIA 110124 OISEST 0.66	EUR	10 000 000	10 022 317,41	0,19
FORVIA 250124 OISEST 0.66	EUR	18 000 000	18 009 129,76	0,34
FORVIA 271123 FIX 0.0	EUR	17 000 000	16 871 828,26	0,32
FORVIA 281223 OISEST 0.65	EUR	10 000 000	10 038 787,11	0,18
GROU E E3R+1.2% 27-01-25	EUR	20 000 000	20 174 400,00	0,38
ILIAD SA 061123 FIX 0.0	EUR	19 000 000	18 908 117,24	0,36
ILIAD SA 071123 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 990 068,18	0,04
ILIAD SA 131123 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 914 269,11	0,28
ILIAD SA 171023 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 988 264,87	0,10
ILIAD ZCP 22-11-23	EUR	7 000 000	6 952 062,20	0,13
ITM ENTREPRISES 071123 FIX 0.0	EUR	15 000 000	14 929 876,29	0,28
ITM ENTREPRISES 181023 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 976 686,54	0,19
ITM ENTREPRISES 201123 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 968 940,14	0,09
ITM ENTREPRISES 301023 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 962 651,19	0,18
ITM ENTREPRISES ZCP 26-01-24	EUR	25 000 000	24 645 943,37	0,46
LAGARDERE SA 071123 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 979 527,53	0,07
LAGARDERE SA 101123 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 983 475,64	0,05
LAGARDERE SA 141123 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 951 773,09	0,15
LAGARDERE SA 151123 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 969 155,76	0,09
LAGARDERE SA 171123 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 980 739,80	0,06
LAGARDERE SA 251023 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 982 665,99	0,09
LAGARDERE SA 301023 FIX 0.0	EUR	23 000 000	22 906 086,01	0,42
PERNOD RICARD FINANCE 131023 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 966 594,53	0,37
PERNOD RICARD FINANCE 271023 FIX 0.0	EUR	16 500 000	16 446 672,94	0,31
PSA BANQUE FRANCE 060924 OISEST 0.34	EUR	20 000 000	20 047 009,07	0,38
PSA BANQUE FRANCE 070624 OISEST 0.43	EUR	30 000 000	30 391 061,05	0,57
PSA BANQUE FRANCE 091023 OISEST 0.21	EUR	15 000 000	15 295 774,53	0,29
PSA BANQUE FRANCE 100524 OISEST 0.42	EUR	25 000 000	25 389 730,75	0,48
PSA BANQUE FRANCE 180924 OISEST 0.33	EUR	30 000 000	30 035 086,25	0,56
PSA BANQUE FRANCE 280524 OISEST 0.44	EUR	25 000 000	25 310 364,61	0,47
PSA BANQUE FRANCE 290524 OISEST 0.435	EUR	25 000 000	25 349 430,26	0,48
RCI BANQUE SA 100924 FIX 0.0	EUR	30 000 000	28 805 737,81	0,54
RENAULT SA 111223 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 905 184,63	0,20
RENAULT SA 121223 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 825 216,38	0,37
RENAULT SA 241023 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 970 246,71	0,18
RENAULT SA 301123 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 853 771,54	0,37
SAVENCIA SA 021023 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 997 734,12	0,09
SAVENCIA SA 091023 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 968 842,77	0,47
SAVENCIA SA 131023 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 966 008,04	0,37
SOCIETE GENERALE 071124 OISEST 0.37	EUR	30 000 000	30 056 753,23	0,56
SOCIETE GENERALE 250724 OISEST 0.3	EUR	30 000 000	30 219 978,72	0,57
SOCIETE GENERALE SA 310524 OISEST 0.34	EUR	30 000 000	30 411 966,78	0,56

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNION FINANCES GRAINS (UFG) 031123 FIX 0	EUR	10 000 000	9 959 484,09	0,18
UNION FINANCES GRAINS (UFG) 290923 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 996 632,21	0,56
VALEO SA 031123 FIX 0.0	EUR	41 000 000	40 819 781,23	0,76
VALEO SA 061123 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 952 340,08	0,18
VALEO SA 141223 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 715 048,81	0,55
VALEO SA 271123 FIX 0.0	EUR	17 000 000	16 875 139,37	0,31
VICAT SA 081223 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 912 219,34	0,18
VICAT SA 111223 FIX 0.0	EUR	11 000 000	10 899 335,63	0,21
VICAT SA 120324 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 894 272,05	0,09
VICAT SA 121223 FIX 0.0	EUR	5 500 000	5 448 978,20	0,10
VICAT SA 171023 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 981 483,61	0,15
VICAT SA 301023 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 984 365,91	0,08
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 092 444 195,08</b>	<b>39,07</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
ARCELORMITTAL 081123 FIX 0.0	EUR	13 000 000	12 938 975,59	0,24
ARCELORMITTAL 211123 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 938 282,28	0,19
ARCELORMITTAL 251023 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 938 668,21	0,37
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>42 815 926,08</b>	<b>0,80</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ING BANK N.V. 310524 OISEST 0.35	EUR	30 000 000	30 413 597,62	0,57
ING BANK N.V. 310524 OISEST 0.39	EUR	30 000 000	30 422 809,73	0,57
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V. 290923 FIX 0.	EUR	5 000 000	4 999 423,57	0,09
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>65 835 830,92</b>	<b>1,23</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BARCLAYS BANK PLC 020824 OISEST 0.35	EUR	25 000 000	25 173 932,32	0,47
BARCLAYS BANK PLC 020924 OISEST 0.4	EUR	40 000 000	40 156 635,61	0,75
BARCLAYS BANK PLC 090724 OISEST 0.36	EUR	35 000 000	35 337 285,06	0,66
BARCLAYS BANK PLC 190824 OISEST 0.4	EUR	30 000 000	30 165 348,26	0,56
BARCLAYS BANK PLC 220824 OISEST 0.4	EUR	30 000 000	30 154 918,85	0,56
BARCLAYS BANK PLC 271123 OISEST 0.26	EUR	30 000 000	30 624 100,18	0,57
BARCLAYS BANK PLC 301123 OISEST 0.4	EUR	30 000 000	30 827 720,94	0,58
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>222 439 941,22</b>	<b>4,15</b>
<b>SUEDE</b>				
SCANIA CV AB 051023 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 996 077,13	0,09
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>4 996 077,13</b>	<b>0,09</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>2 678 705 345,59</b>	<b>50,01</b>
<b>Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
CONTINENTAL AG 121023 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 953 597,28	0,56
DEUTSCHE BANK AG, PARIS BRANCH 141223 FI	EUR	32 000 000	31 718 273,83	0,59
DEUTSCHE BANK AKTIENGESELLSCHAFT 061123	EUR	30 000 000	29 870 405,89	0,56
SANTANDER CONSUMER BANK AG 280824 FIX 0.0	EUR	30 000 000	28 824 606,59	0,54
SANT CONS BANK ZCP 02-09-24	EUR	20 000 000	19 222 422,22	0,36
VOLKSWAGEN AG 011223 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 776 767,60	0,56

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VOLKSWAGEN AG 071223 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 836 523,43	0,37
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 050624 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 246 098,54	0,45
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 110124	EUR	30 000 000	29 619 436,01	0,55
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 150724 FIX 0.0	EUR	30 000 000	28 956 091,75	0,54
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 020224 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 542 015,09	0,55
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 310124 FIX 0.0	EUR	35 000 000	34 474 007,36	0,65
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>336 040 245,59</b>	<b>6,28</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BANCO SANTANDER SA 070524 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 224 949,91	0,54
BBVA ZCP 19-08-24	EUR	30 000 000	28 848 919,66	0,54
BBVA ZCP 30-10-23	EUR	30 000 000	29 894 518,34	0,56
SANTANDER CONSUMER FINANCE, S.A. 030124 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 669 243,55	0,55
SANTANDER CONSUMER FINANCE, S.A. 290124 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 716 751,68	0,37
Santander Consumer Finance S.A. 170924 FIX 0.0	EUR	30 000 000	28 727 483,95	0,54
Santander Consumer Finance S.A. 230824 FIX 0.0	EUR	30 000 000	28 810 075,03	0,54
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>194 891 942,12</b>	<b>3,64</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
NATIONAL GRID NORTH AMERICA 201023 FIX 0	EUR	20 000 000	19 939 906,27	0,38
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>19 939 906,27</b>	<b>0,38</b>
<b>IRLANDE</b>				
ARABELLA FINAN 021023 FIX 0.0	EUR	35 000 000	34 984 235,38	0,66
ARABELLA FINAN 041023 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 979 737,36	0,56
ARABELLA FINAN 190124 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 611 060,44	0,55
CA AUTO BANK S.P.A. 100124 FIX 0.0	EUR	20 000 000	19 764 257,86	0,37
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 021123 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 901 932,63	0,47
INTE BANK IREL ZCP 12-08-24	EUR	30 000 000	28 849 178,51	0,54
INTE BANK IREL ZCP 24-09-24	EUR	30 000 000	28 733 063,78	0,53
INTE BANK IREL ZCP 31-07-24	EUR	20 000 000	19 262 463,62	0,36
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 190624	EUR	30 000 000	29 049 189,05	0,54
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 300524 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 124 065,11	0,54
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>274 259 183,74</b>	<b>5,12</b>
<b>ITALIE</b>				
SNAM SPA 181023 FIX 0.0	EUR	50 000 000	49 888 806,89	0,93
UNIC OISEST+0.21% 11-10-23	EUR	30 000 000	30 512 808,93	0,57
UNIC OISEST+0.32% 09-09-24	EUR	30 000 000	30 050 978,08	0,57
UNIC OISEST+0.34% 20-06-24	EUR	30 000 000	30 326 162,03	0,56
UNIC OISEST+0.34% 30-04-24	EUR	25 000 000	25 400 425,21	0,48
UNICREDIT SPA 120924 OISEST 0.32	EUR	30 000 000	30 042 856,00	0,56
UNICREDIT SPA 170124 OISEST 0.26	EUR	30 000 000	30 511 159,13	0,56
UNICREDIT SPA 280524 OISEST 0.35	EUR	25 000 000	25 332 891,94	0,47
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>252 066 088,21</b>	<b>4,70</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
INTE BANK LUXE ZCP 27-10-23	EUR	30 000 000	29 904 054,01	0,56
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG 220824 FIX 0.0	EUR	30 000 000	28 812 012,38	0,54
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG SA 050624 FIX 0.0	EUR	30 000 000	29 101 621,27	0,54
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>87 817 687,66</b>	<b>1,64</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>PAYS-BAS</b>				
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 290923 FIX	EUR	35 000 000	34 995 973,19	0,65
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 291223 FIX 0.0	EUR	9 600 000	9 498 913,09	0,18
NATWEST MARKETS N.V. 130924 FIX 0.0	EUR	30 000 000	28 776 250,52	0,54
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>73 271 136,80</b>	<b>1,37</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
LLOY B OISEST+0.41% 12-07-24	EUR	35 000 000	35 332 154,13	0,65
LLOYDS BANK CORPOR 060624 OISEST 0.38	EUR	30 000 000	30 383 887,92	0,57
LLOYDS BANK CORPOR 060924 OISEST 0.35	EUR	25 000 000	25 056 875,04	0,47
LLOYDS BANK CORPOR 240624 OISEST 0.39	EUR	30 000 000	30 333 119,32	0,57
LLOYDS BANK PLC 100724 OISEST 0.41	EUR	30 000 000	30 291 512,21	0,56
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>151 397 548,62</b>	<b>2,82</b>
<b>SUEDE</b>				
VOLVO TREASURY AB 050724 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 208 990,06	0,45
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>24 208 990,06</b>	<b>0,45</b>
<b>TOTAL Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>1 413 892 729,07</b>	<b>26,40</b>
<b>TOTAL Titres de créances</b>			<b>4 092 598 074,66</b>	<b>76,41</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
GROUPAMA ENTREPRISE	EUR	86 822,2939	200 228 705,97	3,74
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	920,933	200 264 496,97	3,74
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>400 493 202,94</b>	<b>7,48</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>400 493 202,94</b>	<b>7,48</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>400 493 202,94</b>	<b>7,48</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				
<b>Swaps de taux</b>				
E3R/0.0/FIX/-0.272	EUR	15 600 000	325 874,80	0,01
OISEST/0.0/FIX/3.375	EUR	30 000 000	11 470,50	
OISEST/0.0/FIX/3.399	EUR	25 000 000	7 083,25	
OISEST/0.0/FIX/3.404	EUR	5 000 000	1 382,45	
OISEST/0.0/FIX/3.435	EUR	30 000 000	12 420,00	
OISEST/0.0/FIX/3.453	EUR	30 000 000	102 593,70	
OISEST/0.0/FIX/3.457	EUR	30 000 000	20 536,20	
OISEST/0.0/FIX/3.475	EUR	25 000 000	7 788,25	
OISEST/0.0/FIX/3.501	EUR	30 000 000	31 444,50	
OISEST/0.0/FIX/3.501	EUR	30 000 000	734,70	
OISEST/0.0/FIX/3.516	EUR	20 000 000	25 105,60	
OISEST/0.0/FIX/3.520	EUR	20 000 000	58 340,20	
OISEST/0.0/FIX/3.617	EUR	55 000 000	129 593,20	
OISEST/0.0/FIX/3.622	EUR	30 000 000	65 874,00	0,01
OISEST/0.0/FIX/3.627	EUR	30 000 000	2 985,90	

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OISEST/0.0/FIX/3.644	EUR	30 000 000	2 479,50	
OISEST/0.0/FIX/3.657	EUR	35 000 000	1 381,45	
OISEST/0.0/FIX/3.657	EUR	41 000 000	8 081,92	
OISEST/0.0/FIX/3.662	EUR	5 000 000	468,60	
OISEST/0.0/FIX/3.662	EUR	8 000 000	749,76	
OISEST/0.0/FIX/3.666	EUR	10 000 000	16 160,40	
OISEST/0.0/FIX/3.672	EUR	10 000 000	20 621,80	
OISEST/0.0/FIX/3.682	EUR	5 000 000	203,80	
OISEST/0.0/FIX/3.684	EUR	10 000 000	816,90	
OISEST/0.0/FIX/3.688	EUR	30 000 000	2 131,50	
OISEST/0.0/FIX/3.692	EUR	25 000 000	2 080,75	
OISEST/0.0/FIX/3.696	EUR	10 000 000	1 041,70	
OISEST/0.0/FIX/3.699	EUR	35 000 000	1 606,50	
OISEST/0.0/FIX/3.703	EUR	20 000 000	1 863,20	
OISEST/0.0/FIX/3.706	EUR	16 500 000	3 153,81	
OISEST/0.0/FIX/3.707	EUR	23 000 000	3 319,13	
OISEST/0.0/FIX/3.708	EUR	30 000 000	6 727,50	
OISEST/0.0/FIX/3.712	EUR	15 000 000	3 333,30	
OISEST/0.0/FIX/3.714	EUR	15 000 000	2 457,30	
OISEST/0.0/FIX/3.717	EUR	19 000 000	4 446,38	
OISEST/0.0/FIX/3.718	EUR	4 000 000	832,92	
OISEST/0.0/FIX/3.718	EUR	12 000 000	2 787,96	
OISEST/0.0/FIX/3.718	EUR	2 000 000	478,70	
OISEST/0.0/FIX/3.722	EUR	30 000 000	2 952,60	
OISEST/0.0/FIX/3.724	EUR	3 000 000	642,60	
OISEST/0.0/FIX/3.732	EUR	15 000 000	2 923,05	
OISEST/0.0/FIX/3.734	EUR	14 000 000	2 188,62	
OISEST/0.0/FIX/3.741	EUR	8 000 000	1 585,44	
OISEST/0.0/FIX/3.741	EUR	20 000 000	6 523,00	
OISEST/0.0/FIX/3.742	EUR	3 000 000	654,21	
OISEST/0.0/FIX/3.749	EUR	10 000 000	2 245,40	
OISEST/0.0/FIX/3.750	EUR	20 000 000	5 694,60	
OISEST/0.0/FIX/3.755	EUR	20 000 000	32 603,60	
OISEST/0.0/FIX/3.756	EUR	2 000 000	604,78	
OISEST/0.0/FIX/3.762	EUR	5 000 000	1 037,35	
OISEST/0.0/FIX/3.764	EUR	15 000 000	3 048,90	
OISEST/0.0/FIX/3.772	EUR	30 000 000	7 159,20	
OISEST/0.0/FIX/3.774	EUR	26 000 000	8 193,90	
OISEST/0.0/FIX/3.775	EUR	16 000 000	5 121,76	
OISEST/0.0/FIX/3.775	EUR	11 000 000	3 439,04	
OISEST/0.0/FIX/3.777	EUR	30 000 000	42 314,40	
OISEST/0.0/FIX/3.778	EUR	5 500 000	1 719,25	
OISEST/0.0/FIX/3.778	EUR	20 000 000	6 251,80	
OISEST/0.0/FIX/3.779	EUR	25 000 000	5 525,25	
OISEST/0.0/FIX/3.779	EUR	30 000 000	30 492,00	

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OISEST/0.0/FIX/3.78	EUR	30 000 000	41 773,80	
OISEST/0.0/FIX/3.783	EUR	30 000 000	16 404,90	
OISEST/0.0/FIX/3.786	EUR	30 000 000	15 302,40	
OISEST/0.0/FIX/3.791	EUR	20 000 000	25 468,20	
OISEST/0.0/FIX/3.793	EUR	30 000 000	8 660,10	
OISEST/0.0/FIX/3.796	EUR	32 000 000	9 036,80	
OISEST/0.0/FIX/3.796	EUR	30 000 000	36 862,50	
OISEST/0.0/FIX/3.804	EUR	35 000 000	13 595,75	
OISEST/0.0/FIX/3.805	EUR	30 000 000	34 344,90	
OISEST/0.0/FIX/3.814	EUR	25 000 000	26 018,75	0,01
OISEST/0.0/FIX/3.821	EUR	5 000 000	607,10	
OISEST/0.0/FIX/3.826	EUR	5 000 000	3 096,95	
OISEST/0.0/FIX/3.831	EUR	30 000 000	26 772,00	
OISEST/0.0/FIX/3.843	EUR	30 000 000	23 082,00	
OISEST/0.0/FIX/3.847	EUR	30 000 000	18 111,30	
OISEST/0.0/FIX/3.848	EUR	30 000 000	21 320,40	
OISEST/0.0/FIX/3.873	EUR	25 000 000	6 426,25	-0,01
OISEST/0.0/FIX/3.894	EUR	10 000 000	-32,60	
OISEST/0.0/FIX/3.909	EUR	30 000 000	3 396,30	
OISEST/0.0/FIX/3.914	EUR	5 000 000	9,30	
OISEST/0.0/FIX/3.918	EUR	10 000 000	-51,00	
OISEST/0.0/FIX/3.918	EUR	30 000 000	-609,60	
OISEST/0.0/FIX/3.920	EUR	17 000 000	-119,85	
OISEST/0.0/FIX/3.920	EUR	17 000 000	-96,22	
OISEST/0.0/FIX/3.923	EUR	30 000 000	2 933,40	
OISEST/0.0/FIX/3.928	EUR	10 000 000	-28,20	
OISEST/0.0/FIX/3.931	EUR	9 600 000		
OISEST/0.0/FIX/3.945	EUR	30 000 000	-418,80	
OISEST/0.0/FIX/3.946	EUR	25 000 000	27,75	
OISEST/0.0/FIX/3.947	EUR	22 500 000		
OISEST/0.0/FIX/3.950	EUR	7 000 000	-141,82	
<b>TOTAL Swaps de taux</b>			<b>1 395 125,54</b>	<b>0,02</b>
<b>TOTAL Autres instruments financiers à terme</b>			<b>1 395 125,54</b>	<b>0,02</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>1 395 125,54</b>	<b>0,02</b>
<b>Créances</b>			<b>283 085,07</b>	<b>0,01</b>
<b>Dettes</b>			<b>-39 139 493,22</b>	<b>-0,73</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>849 608 054,63</b>	<b>15,86</b>
<b>Actif net</b>			<b>5 355 845 513,45</b>	<b>100,00</b>

Part GROUPAMA TRESORERIE ID	EUR	112,3914	9 875,52	
Part GROUPAMA TRESORERIE F2	EUR	2 686 115,1570	102,48	
Part GROUPAMA TRESORERIE R	EUR	144 644,973	506,45	
Part GROUPAMA TRESORERIE MC	EUR	125 131,0010	1 051,43	
Part GROUPAMA TRÉSORERIE N	EUR	724 484,690	102,342	
Part GROUPAMA TRESORERIE IC	EUR	84 871,52020	40 802,86	
Part GROUPAMA TRESORERIE P	EUR	13 249,409	100 947,20	

## COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA TRESORERIE ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2 978,37	EUR	26,50	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>2 978,37</b>	<b>EUR</b>	<b>26,50</b>	<b>EUR</b>

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA TRESORERIE F2

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	6 285 509,47	EUR	2,34	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	241 750,36	EUR	0,09	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>6 527 259,83</b>	<b>EUR</b>	<b>2,43</b>	<b>EUR</b>

## 6. ANNEXE(S)

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA TRESORERIE

#### Part E1 (C - EUR) Code ISIN : FR001400JH22

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 14 août 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Monétaire standard à valeur liquidative variable.

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui de la dette obligataire émise par des émetteurs privés, publics et quasi publics des pays de l'OCDE. Les investissements du produit se limitent aux dettes de maturité maximale de 2 ans émises par des émetteurs jugés de haute qualité de crédit par le Comité Monétaire de Groupama AM. S'agissant d'un produit « ISR », l'analyse extra financière appliquée prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Le produit s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement (approche Best-in-universe) sur des critères ESG tels que la biodiversité, la gestion des déchets, la formation des salariés, les relations fournisseurs, l'indépendance des conseils ou encore la politique de rémunération des dirigeants. L'analyse ISR porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 12 heures, heure de Paris

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de très court terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque très faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux souscripteurs via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprise.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 3 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée :	3 mois
		Pour un investissement de :	10 000 €
<b>Scénarios</b>			3 mois
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<i><b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b></i>		9279 €
	Rendement annuel moyen		-7.2 %
<b>Défavorable*</b>	<i><b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b></i>		9282 €
	Rendement annuel moyen		-7.2 %
<b>Intermédiaire*</b>	<i><b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b></i>		9287 €
	Rendement annuel moyen		-7.1 %
<b>Favorable*</b>	<i><b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b></i>		9308 €
	Rendement annuel moyen		-6.9 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2023 et 2023. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 3 mois
<b>Coûts totaux</b>	701 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	7 %

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,1% avant déduction des coûts et de -6,9 % après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après une période de 3 mois
Coûts d'entrée	3% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	4 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	400 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,2 % de la valeur de votre investissement par an.	20 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 mois
----------------------------------	--------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400JH22/\(tab\)publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400JH22/(tab)publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR : Article 8.**

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA TRESORERIE

#### Part F2 (D - EUR) Code ISIN : FR0014006EB1

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 14 août 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Monétaire standard à valeur liquidative variable.

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui de la dette obligataire émise par des émetteurs privés, publics et quasi publics des pays de l'OCDE. Les investissements du produit se limitent aux dettes de maturité maximale de 2 ans émises par des émetteurs jugés de haute qualité de crédit par le Comité Monétaire de Groupama AM. S'agissant d'un produit « ISR », l'analyse extra financière appliquée prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Le produit s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement (approche Best-in-universe) sur des critères ESG tels que la biodiversité, la gestion des déchets, la formation des salariés, les relations fournisseurs, l'indépendance des conseils ou encore la politique de rémunération des dirigeants. L'analyse ISR porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 12 heures, heure de Paris

**Politique de revenus :** Distribution.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de très court terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque très faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux FCPE nourriciers gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant aux gammes Epargne & Retraite.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 3 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée :	3 mois
		Pour un investissement de :	10 000 €
<b>Scénarios</b>			3 mois
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		9928 €
	Rendement annuel moyen		-0,7 %
<b>Défavorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		9931 €
	Rendement annuel moyen		-0,7 %
<b>Intermédiaire*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		9947 €
	Rendement annuel moyen		-0,5 %
<b>Favorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		9968 €
	Rendement annuel moyen		-0,3 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2023 et 2023. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 3 mois
<b>Coûts totaux</b>	62 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	0,6 %

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0.1% avant déduction des coûts et de -0,5% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après une période de 3 mois
Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,08 % de la valeur de votre investissement par an.	8 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 mois
----------------------------------	--------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014006EB1/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014006EB1/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA TRESORERIE

**Part IC (C - EUR) Code ISIN : FR0000989626**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 14 août 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Monétaire standard à valeur liquidative variable.

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui de la dette obligataire émise par des émetteurs privés, publics et quasi publics des pays de l'OCDE. Les investissements du produit se limitent aux dettes de maturité maximale de 2 ans émises par des émetteurs jugés de haute qualité de crédit par le Comité Monétaire de Groupama AM. S'agissant d'un produit « ISR », l'analyse extra financière appliquée prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Le produit s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement (approche Best-in-universe) sur des critères ESG tels que la biodiversité, la gestion des déchets, la formation des salariés, les relations fournisseurs, l'indépendance des conseils ou encore la politique de rémunération des dirigeants. L'analyse ISR porte sur 90% de l'actif net.

La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 12h00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de très court terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque très faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est ouverte à tous souscripteurs.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 3 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée :	3 mois
		Pour un investissement de :	10 000 €
<b>Scénarios</b>			
			3 mois
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9928 €
	Rendement annuel moyen		-0,7 %
<b>Défavorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9931 €
	Rendement annuel moyen		-0,7 %
<b>Intermédiaire*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9947 €
	Rendement annuel moyen		-0,5 %
<b>Favorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9968 €
	Rendement annuel moyen		-0,3 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2023 et 2023. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 3 mois
<b>Coûts totaux</b>	62 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	0,6 %

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,1% avant déduction des coûts et de -0,5% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après une période de 3 mois
Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,08 % de la valeur de votre investissement par an.	8 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 mois
----------------------------------	--------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0000989626/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0000989626/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA TRESORERIE

**Part ID (D - EUR) Code ISIN : FR0011375567**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 14 août 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Monétaire standard à valeur liquidative variable.

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui de la dette obligataire émise par des émetteurs privés, publics et quasi publics des pays de l'OCDE. Les investissements du produit se limitent aux dettes de maturité maximale de 2 ans émises par des émetteurs jugés de haute qualité de crédit par le Comité Monétaire de Groupama AM. S'agissant d'un produit « ISR », l'analyse extra financière appliquée prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Le produit s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement (approche Best-in-universe) sur des critères ESG tels que la biodiversité, la gestion des déchets, la formation des salariés, les relations fournisseurs, l'indépendance des conseils ou encore la politique de rémunération des dirigeants. L'analyse ISR porte sur 90% de l'actif net.

La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 12h00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Distribution.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de très court terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque très faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est ouverte à tous souscripteurs.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 3 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée :	3 mois
		Pour un investissement de :	10 000 €
<b>Scénarios</b>			
			3 mois
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9928 €
	Rendement annuel moyen		-0,7 %
<b>Défavorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9931 €
	Rendement annuel moyen		-0,7 %
<b>Intermédiaire*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9947 €
	Rendement annuel moyen		-0,5 %
<b>Favorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9968 €
	Rendement annuel moyen		-0,3 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2023 et 2023. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 3 mois
<b>Coûts totaux</b>	62 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	0,6 %

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,1% avant déduction des coûts et de -0,5% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après une période de 3 mois
Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,08 % de la valeur de votre investissement par an.	8 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 mois
----------------------------------	--------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0011375567/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0011375567/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR :** Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA TRESORERIE

**Part M (C - EUR) Code ISIN : FR0010875237**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 14 août 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Monétaire standard à valeur liquidative variable.

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui de la dette obligataire émise par des émetteurs privés, publics et quasi publics des pays de l'OCDE. Les investissements du produit se limitent aux dettes de maturité maximale de 2 ans émises par des émetteurs jugés de haute qualité de crédit par le Comité Monétaire de Groupama AM. S'agissant d'un produit « ISR », l'analyse extra financière appliquée prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Le produit s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement (approche Best-in-universe) sur des critères ESG tels que la biodiversité, la gestion des déchets, la formation des salariés, les relations fournisseurs, l'indépendance des conseils ou encore la politique de rémunération des dirigeants. L'analyse ISR porte sur 90% de l'actif net.

La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 12h00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de très court terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque très faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 3 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée :	3 mois
		Pour un investissement de :	10 000 €
<b>Scénarios</b>			3 mois
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9928 €
	Rendement annuel moyen		-0,7 %
<b>Défavorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9931 €
	Rendement annuel moyen		-0,7 %
<b>Intermédiaire*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9947 €
	Rendement annuel moyen		-0,5 %
<b>Favorable*</b>	<i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i>		9968 €
	Rendement annuel moyen		-0,3 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2023 et 2023. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 3 mois
<b>Coûts totaux</b>	62 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	0,6 %

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,1% avant déduction des coûts et de -0,5% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après une période de 3 mois
Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,08 % de la valeur de votre investissement par an.	8 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 mois
----------------------------------	--------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010875237/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010875237/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA TRESORERIE

Part N (C - EUR) Code ISIN : FR0013314234

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 14 août 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Monétaire standard à valeur liquidative variable.

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui de la dette obligataire émise par des émetteurs privés, publics et quasi publics des pays de l'OCDE. Les investissements du produit se limitent aux dettes de maturité maximale de 2 ans émises par des émetteurs jugés de haute qualité de crédit par le Comité Monétaire de Groupama AM. S'agissant d'un produit « ISR », l'analyse extra financière appliquée prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Le produit s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement (approche Best-in-universe) sur des critères ESG tels que la biodiversité, la gestion des déchets, la formation des salariés, les relations fournisseurs, l'indépendance des conseils ou encore la politique de rémunération des dirigeants. L'analyse ISR porte sur 90% de l'actif net.

La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 12h00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de très court terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque très faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est ouverte à tous souscripteurs.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 3 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée :	3 mois
		Pour un investissement de :	10 000 €
<b>Scénarios</b>			3 mois
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		9928 €
	Rendement annuel moyen		-0,7 %
<b>Défavorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		9929 €
	Rendement annuel moyen		-0,7 %
<b>Intermédiaire*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		9945 €
	Rendement annuel moyen		-0,5 %
<b>Favorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		9967 €
	Rendement annuel moyen		-0,3 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2023 et 2023. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 3 mois
<b>Coûts totaux</b>	64 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	0,6 %

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,1% avant déduction des coûts et de -0,5% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après une période de 3 mois
Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,14 % de la valeur de votre investissement par an.	14 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	1 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 mois
----------------------------------	--------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013314234/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013314234/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR :** Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA TRESORERIE

**Part P (C - EUR) Code ISIN : FR0013065299**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 14 août 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Monétaire standard à valeur liquidative variable.

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui de la dette obligataire émise par des émetteurs privés, publics et quasi publics des pays de l'OCDE. Les investissements du produit se limitent aux dettes de maturité maximale de 2 ans émises par des émetteurs jugés de haute qualité de crédit par le Comité Monétaire de Groupama AM. S'agissant d'un produit « ISR », l'analyse extra financière appliquée prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Le produit s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement (approche Best-in-universe) sur des critères ESG tels que la biodiversité, la gestion des déchets, la formation des salariés, les relations fournisseurs, l'indépendance des conseils ou encore la politique de rémunération des dirigeants. L'analyse ISR porte sur 90% de l'actif net.

La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 12h00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de très court terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque très faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est ouverte à tous souscripteurs, plus particulièrement destinée aux investisseurs institutionnels et grands corporates.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 3 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée :	3 mois
		Pour un investissement de :	10 000 €
<b>Scénarios</b>			3 mois
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<i><b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b></i>		9928 €
	Rendement annuel moyen		-0,7 %
<b>Défavorable*</b>	<i><b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b></i>		9931 €
	Rendement annuel moyen		-0,7 %
<b>Intermédiaire*</b>	<i><b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b></i>		9947 €
	Rendement annuel moyen		-0,5 %
<b>Favorable*</b>	<i><b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b></i>		9969 €
	Rendement annuel moyen		-0,3 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2023 et 2023. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 3 mois
<b>Coûts totaux</b>	60 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	0,6 %

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,5% avant déduction des coûts et de -0,5% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après une période de 3 mois
Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,07 % de la valeur de votre investissement par an.	7 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 mois
----------------------------------	--------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013065299/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013065299/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8.

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### GROUPAMA TRESORERIE

**Part R (C - EUR) Code ISIN : FR0013296332**

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 14 août 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à réaliser sur la durée de placement recommandée un rendement légèrement supérieur aux taux du marché monétaire, après déduction des frais de gestion. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

**Classification AMF :** Monétaire standard à valeur liquidative variable.

**Stratégie d'investissement :** L'univers d'investissement du produit est celui de la dette obligataire émise par des émetteurs privés, publics et quasi publics des pays de l'OCDE. Les investissements du produit se limitent aux dettes de maturité maximale de 2 ans émises par des émetteurs jugés de haute qualité de crédit par le Comité Monétaire de Groupama AM. S'agissant d'un produit « ISR », l'analyse extra financière appliquée prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Le produit s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement (approche Best-in-universe) sur des critères ESG tels que la biodiversité, la gestion des déchets, la formation des salariés, les relations fournisseurs, l'indépendance des conseils ou encore la politique de rémunération des dirigeants. L'analyse ISR porte sur 90% de l'actif net.

La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 0,5.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 12:00, heure de Paris.

**Politique de revenus :** Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de très court terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque très faible de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients.

**Dépositaire :** CACEIS BANK.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 3 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

		Période de détention recommandée :	3 mois
		Pour un investissement de :	10 000 €
<b>Scénarios</b>			3 mois
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		9928 €
	Rendement annuel moyen		-0,7 %
<b>Défavorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		9931 €
	Rendement annuel moyen		-0,7 %
<b>Intermédiaire*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		9947 €
	Rendement annuel moyen		-0,5 %
<b>Favorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>		9968 €
	Rendement annuel moyen		-0,3 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2023 et 2023. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2017.

### QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 3 mois
<b>Coûts totaux</b>	62 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	0,6 %

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,5% avant déduction des coûts et de -0,5% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après une période de 3 mois
Coûts d'entrée	0,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	50 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,08 % de la valeur de votre investissement par an.	8 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	3 mois
----------------------------------	--------

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/).

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013296332/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013296332/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR :** Article 8.

Dénomination du produit : GROUPAMA  
TRESORERIE - IC

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 32,91%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)

09/2022 - 09/2023	Intensité carbone (t CO <sup>2</sup> )	168	91,83	679,13	54,13
09/2022 - 09/2023	Politique en matière des droits de l'homme (%)	85,91	94,68	93,27	97,9
09/2022 - 09/2023	Note ESG	76,25	95,31	60	100
10/2021 - 10/2022	Intensité carbone (t CO <sup>2</sup> )	-	-	-	-
10/2021 - 10/2022	Politique en matière des droits de l'homme (%)	-	-	-	-
10/2021 - 10/2022	Note ESG	-	-	-	-

**Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Part des investissements durables	32,91%
-----------------------------------	--------

**Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portant sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

<b>PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b>	<b>PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b>
24,3	0,174



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	531 334,91			
		Émissions de GES de niveau 2	142 883,81			
		Émissions de GES de niveau 3	22 195 729			
		Émissions totales de GES	22 869 945			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	4 270,94			
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	3 255,11			
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	7,62			

	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	24,3			
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,177			
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,389			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	204,85			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	11 657,82			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	24,3			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0,174			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	9,79			

	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	11,93			
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	0,19

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	49,57



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/10/2022 au 30/09/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NEUCP LBP 20221108 20221109 1.39 - 09/11/22	OWNED_NO_GUARANTEE	1.39%	France
NEUCP LBP 20221107 20221108 1.39 - 08/11/22	OWNED_NO_GUARANTEE	1.28%	France
NEUCP LBP 20221027 20221028 0.65 - 28/10/22	OWNED_NO_GUARANTEE	1.28%	France
NEUCP LBP 20221028 20221031 0.65 - 31/10/22	OWNED_NO_GUARANTEE	1.22%	France
NEUCP LBP 20221026 20221027 0.65 - 27/10/22	OWNED_NO_GUARANTEE	1.08%	France
NEUCP LBP 021122 031122 - 03/11/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.99%	France

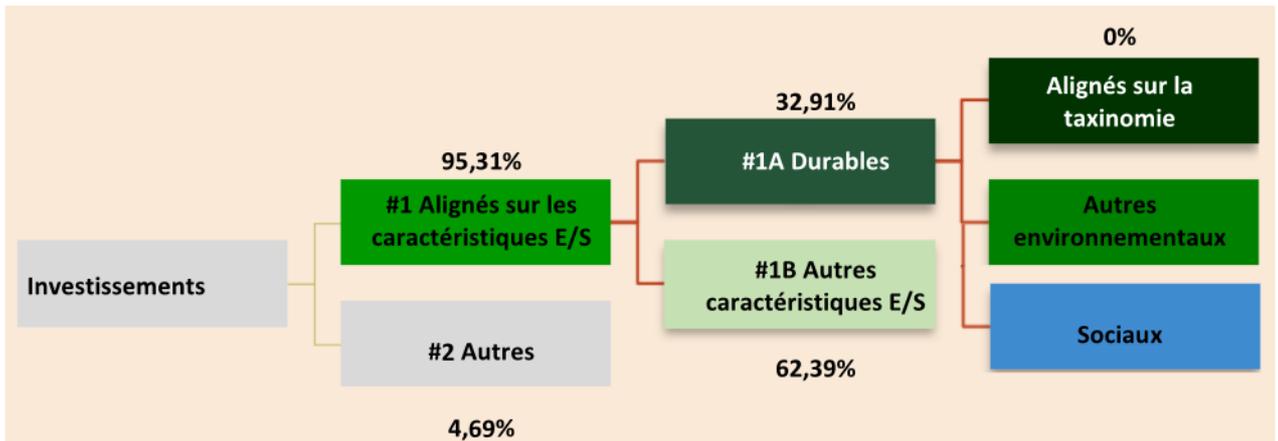
NEUCP LBP 20221025 20221026 0.65 - 26/10/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.92%	France
NEUCP LBP 20221206 20221207 1.39 - 07/12/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.91%	France
NEUCP LBP 20230131 20230201 1.88 - 01/02/23	OWNED_NO_GUARANTEE	0.88%	France
NEUCP LBP 20221031 20221102 0.65 - 02/11/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.87%	France
NEUCP LBP 20221205 20221206 1.39 - 06/12/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.81%	France
NEUCP LBP 20230125 20230126 1.88 - 26/01/23	OWNED_NO_GUARANTEE	0.80%	France
NEUCP LBP 20221207 20221208 1.39 - 08/12/22	OWNED_NO_GUARANTEE	0.77%	France
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	0.77%	France
GROUPAMA ENTREPRISES - IC	OPC	0.76%	France



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

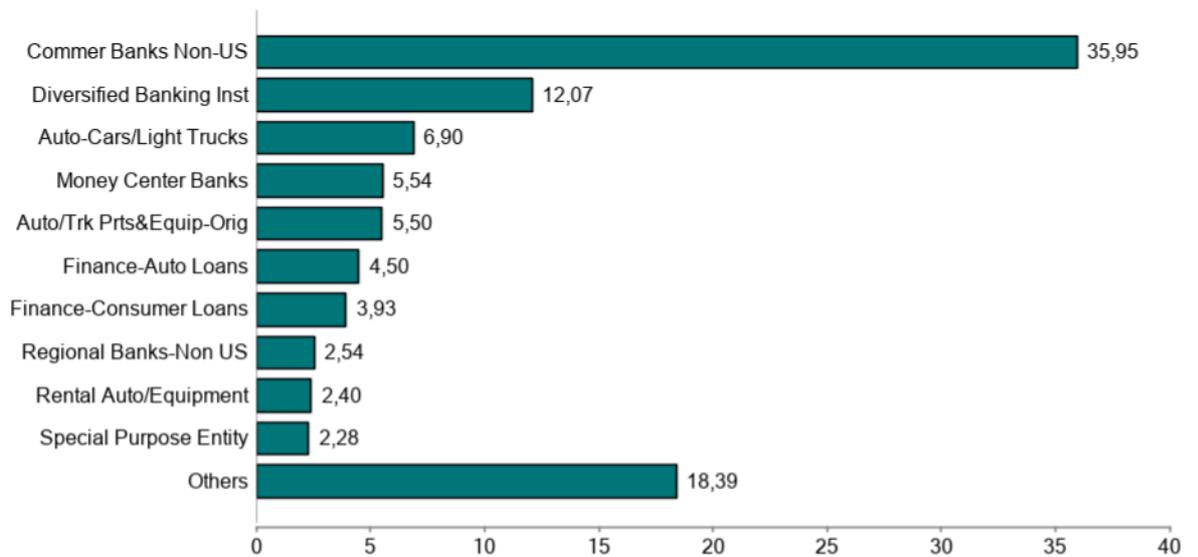
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Répartition sectorielle (en %)



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

**Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie\*\* de l'UE ?**

Oui

Nucléaire

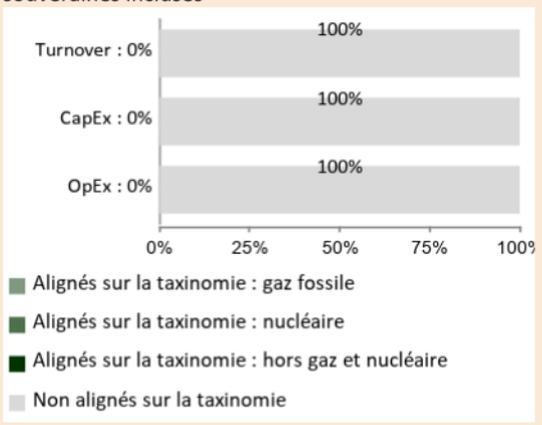
Gaz fossile

Non

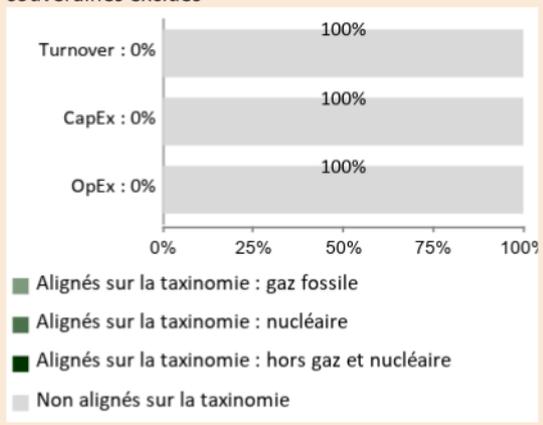
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 32,91% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

<b>Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes</b>	<b>0%</b>
---	-----------

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2023	0%
2022	0%



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	-
--	---



**Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?**

Groupama Trésorerie applique une analyse extra-financière prenant en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance avec une approche « Best-in-universe ». Au cours de l'année, l'entreprise Lagardère est sortie de notre liste des Grands Risques ESG (liste des sociétés pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise). Nous excluons structurellement les entreprises appartenant au secteur du charbon (entreprises dont le chiffre d'affaires ou la part de production proviennent à plus de 20% du secteur du charbon).

Au 29/09/2023,

- 95% de l'actif du portefeuille est analysé du point de vue extra-financier (hors cash et OPCVM).

- A travers des investissements dans des sociétés mieux-disantes sur le volet extra-financier, la note ESG moyenne du portefeuille est de 76, contre 60 pour l'univers de référence.

- La sélection de sociétés appartenant à des secteurs moins polluants permet à l'OPCVM d'afficher une intensité carbone de 164 tCO<sup>2</sup> (hors cash et OPC monétaires) inférieure à celui de l'univers de référence (679 tCO<sup>2</sup>) avec un taux de couverture de 92% pour l'OPCVM.

- 99% des entreprises couvertes du portefeuille ont mis en place une politique en matière des Droits de l'Homme contre 93% pour l'univers de référence. Le taux de couverture pour cet indicateur est de 95% pour l'OPCVM.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont

des indices  
permettant de  
mesurer si le  
produit  
financier atteint  
l'objectif

- ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***  
Non applicable
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***  
Non applicable
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***  
Non applicable
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***  
Non applicable

